



## *Site Natura 2000 Gabizos, Vallée d'Arrens*



### BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB

2008-2013



**Commune d'Arrens-Marsous**  
Rose-Marie Grenouillet



**Parc national des Pyrénées**  
David Pénin

# SOMMAIRE

---

## **PARTIE I : BILAN EN TERME DE CONNAISSANCE DU TERRITOIRE..... 3**

LES ASPECTS NATURALISTES .....	3
✓ <i>De nombreux diagnostics et relevés réalisés pour l'élaboration du Docob .....</i>	3
✓ <i>Des découvertes majeures.....</i>	4
✓ <i>Jugement de la qualité du site.....</i>	5
LE FONCTIONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DU SITE .....	6
✓ <i>Relations entre les acteurs du site.....</i>	6
✓ <i>Le site du Gabizos dans son contexte .....</i>	10
ATOUTS ET FAIBLESSES DU SITE POUR SON TERRITOIRE .....	11

## **PARTIE II : BILAN DE LA GESTION DU SITE..... 12**

LE PLAN D' ACTIONS.....	12
✓ <i>Etat du plan d'actions.....</i>	12
✓ <i>Point par thématique .....</i>	15
✓ <i>Conclusion .....</i>	18
L'ANIMATION DU SITE .....	19

✓ <i>Type d'animation pratiquée.....</i>	19
✓ <i>Apport du site en matière d'animation locale .....</i>	20
✓ <i>Mobilisation des différents types de financement.....</i>	20
CONCLUSION PARTIE II : BILAN DE GESTION DU SITE .....	25

## **PARTIE III : APPROPRIATION ET VIE DU SITE..... 27**

✓ <i>Le site existe-t-il au regard des gens.....</i>	27
✓ <i>Le regard des acteurs du site .....</i>	28

## **CONCLUSIONS..... 30**

LES FACTEURS D'INFLUENCE DU SITE.....	30
LE RESPECT DES ENJEUX DU SITE .....	31
LES SUITES A DONNER .....	31
✓ <i>Propositions .....</i>	31
✓ <i>Décisions du Copil .....</i>	34

## **GLOSSAIRE .....**

## **LES ANNEXES .....**

**VERSION FINALE – 2 JUIN 2014**

## PARTIE I : BILAN EN TERME DE CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

---

Pour élaborer cette partie, nous nous sommes interrogés sur ce qu'a pu apporter la création du site en termes de connaissance des richesses écologiques du territoire et de liens entre les acteurs.

### Les aspects naturalistes

La réalisation d'un Document d'objectifs débute par un diagnostic territorial. Cette étude doit permettre de répertorier l'ensemble des connaissances sur les aspects naturalistes, économiques et sociaux du site Natura 2000. En ce qui concerne les données naturalistes, le travail réalisé pour ce diagnostic était le premier de cette importance sur le secteur du Gabizos. Il a permis de recueillir des données très riches sur le site et de faire des découvertes majeures.

#### ✓ De nombreux diagnostics et relevés réalisés pour l'élaboration du Docob

La phase de terrain s'est déroulée principalement pendant l'été 2006 et pilotée par l'équipe du Parc National des Pyrénées (PNP). Un travail bibliographique préliminaire ainsi qu'une description du milieu physique, des activités anthropiques et des habitats naturels potentiellement présents sur le site ont permis de préparer la prospection de terrain. Deux étudiants de Master II professionnel « Gestion de la biodiversité » ont réalisé leur mémoire de fin d'étude sur la problématique de l'inventaire du site. Des compléments d'inventaire ont également eu lieu pendant l'été 2007.

L'association des « Amis du Parc national » a pris sa part dans le travail d'inventaire en réalisant de nombreuses sorties de terrain principalement sur les habitats rocheux du secteur de Bouleste.

### Connaissance des habitats

Les habitats naturels du site<sup>1</sup> ont été répertoriés, soit de manière directe en réalisant des relevés phytosociologiques, soit par interprétation des faciès de végétation à partir d'un pré-zonage sur photo aérienne ou d'observations à partir du versant opposé. Un diagnostic pastoral réalisé par le GIP-CRPG est venu compléter ces inventaires au niveau des habitats liés à la pratique pastorale.

Une typologie de tous les habitats présents a été réalisée. Elle permet de confirmer le rattachement des relevés de terrain réalisés au code Corine<sup>2</sup>. Ce document a été validé par le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBN-PMP).

Les relevés de terrain se sont appuyés sur des fiches de relevé de végétation, éventuellement 1 fiche par polygone observé (2 500 m<sup>2</sup> minimum, hors zone humide). 630 polygones ont été décrits de la sorte en 2006. La phase d'inventaire de terrain a ainsi permis de déterminer la présence de 86 types d'habitats, dont 80% d'intérêt communautaire.

Au final, ont été retenus dans le cadre du site, 18 habitats naturels d'intérêt communautaire<sup>3</sup>. Sur ces 18 habitats, 2 sont prioritaires<sup>4</sup> au sens de la directive. Il s'agit :

- Des Formations herbeuses à *Nardus stricta* (riches en espèces)
- Des Forêts montagnardes et subalpines à pin à crochet.

Cette phase de terrain a en outre permis de découvrir la présence de 4 habitats naturels non répertoriés initialement sur le site. En revanche, 4 habitats naturels cités par le bordereau de présentation du site n'ont pas été retrouvés<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Les **sites d'intérêt communautaire** sont rassemblés au sein du réseau Natura 2000 qui comporte deux types de sites :

- les Zones Spéciales de Conservation (ZSC), définies la directive 92/43/CEE dite **Directive Habitats** Faune Flore;
- les Zones de Protection Spéciale, (ZPS) définies par la Directive 79/409/CEE dite Directive Oiseaux.

<sup>2</sup> La base de données Corine Biotopes est une typologie des habitats naturels et semi-naturels présents sur le sol européen.

<sup>3</sup> L'**annexe I** - de la Directive Habitat- liste les **habitats** naturels ou semi-naturels **d'intérêt communautaire**, c'est-à-dire des sites remarquables qui sont en danger de disparition dans leur aire de répartition naturelle, qui présentent une aire de répartition réduite du fait de leur régression ou de caractéristiques intrinsèques et qui présentent des caractéristiques remarquables.

---

<sup>4</sup> Parmi ces **habitats**, la Directive Habitat en distingue certains **dits prioritaires** du fait de leur état de conservation très préoccupant. L'effort de conservation et de protection de la part des états membres doit être particulièrement intense en faveur de ces habitats. Sur les 231 habitats naturels d'intérêt communautaire listés par cette annexe, la France en regroupe 172, dont 43 sont prioritaires.

<sup>5</sup> Le détail est dans le Docob, partie « Diagnostic écologique ».

## Connaissance des espèces

Au niveau des espèces animales et végétales, le diagnostic écolo-gique a permis de dénombrer la présence de 7 espèces inscrites à l'annexe II<sup>1</sup> de la Directive Habitat et 14 espèces de l'annexe IV<sup>2</sup>. En ce qui concerne les espèces animales remarquables, le site compte notamment le desman des Pyrénées, des chiroptères tels que le grand rhinolophe, le vespertilion à oreilles échancrées ou le grand murin, et le lézard montagnard des Pyrénées.

### ✓ Des découvertes majeures

Les prospections spécifiques organisées dans le cadre de l'élaboration du Docob ont considérablement augmenté la connaissance naturaliste du site.

Du point de vue de la faune, la connaissance s'est largement améliorée concernant les Chiroptères (12 espèces répertoriées sur le site) et des Amphibiens-reptiles (4 espèces).

En ce qui concerne les plantes, les prospections se sont soldées par deux découvertes majeures concernant la flore pyrénéenne.



Une station de **Grémil de Gaston** (*Buglossoides gastonii*) a été découverte au Vallon de Tachet. Il s'agit de la seule localité connue pour cette espèce dans le département de Hautes-Pyrénées. Cette donnée redéfinit l'aire de répartition de cette espèce endémique jusque-là uniquement connue à l'ouest de la chaîne pyrénéenne.

Dans le même vallon, une importante station d'**Aster des Pyrénées** (*Aster pyrenaicus*) a été découverte à l'occasion de prospections spécialement organisées dans le cadre de l'élaboration du Docob. L'Aster des Pyrénées (*Aster pyrenaicus*) est une espèce endémique du massif pyrénéen avec une population isolée dans les Monts-Cantabriques. L'espèce est très rare et localisée à une dizaine de stations des Pyrénées occidentales et centrales. Elle est prioritaire au niveau européen.



Sa présence a été révélée sur le site en 2007 au cours d'un travail d'inventaire. Cette découverte constitue un apport fondamental à la connaissance de l'espèce. Une seule station a ainsi été découverte dans un vallon escarpé. Elle constitue, par le nombre de pieds, la station la plus importante actuellement connue du département des Hautes-Pyrénées.

Deux autres espèces présentant un intérêt communautaire ont été répertoriées à la faveur du travail de connaissance mis en œuvre sur le site. Il s'agit de la **Buxbaumie verte** (*photo de gauche*),



une petite espèce de mousse vivant principalement sur des troncs morts, et

l'**Androsace**

**hirsute**, une plante vivace inféodée aux



fissures des parois calcaires et formant des coussinets (*photo de droite*).

<sup>1</sup> L'**Annexe II** liste les **espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire**, c'est-à-dire les espèces qui sont soit en danger d'extinction, vulnérables (pour les espèces qui ne sont pas encore en danger mais qui peuvent le devenir dans un avenir proche si les pressions qu'elles subissent ne diminuent pas), rares (lorsqu'elles présentent des populations de petite taille et ne sont pas encore en danger ou vulnérables, qui peuvent le devenir) ou endémiques (lorsqu'elles sont caractéristiques d'une zone géographique restreinte particulière, et strictement localisées à cette zone, du fait de la spécificité de leur habitat).

Comme pour les habitats (Annexe I), les espèces prioritaires sont distinguées, c'est-à-dire celles dont l'état de conservation est préoccupant et pour lesquelles un effort particulier doit être engagé. La France comprend sur son territoire 83 espèces animales (dont 8 prioritaires.) et 57 espèces végétales sur les 632 espèces listées à cette annexe.

<sup>2</sup> **Annexe IV** : pour les espèces de faune et de flore de cette annexe, les États membres doivent prendre toutes les mesures nécessaires à une **protection stricte** des dites espèces, et notamment interdire leur destruction, le dérangement des espèces animales durant les périodes de reproduction, de dépendance ou de migration, la détérioration de leurs habitats. Ces mesures de protection sont souvent assurées par les listes d'espèces protégées au niveau national ou régional (comme par exemple en France avec la loi de protection de la nature du 10 juillet 1976).

En parallèle à ces découvertes majeures, de nombreuses espèces présentant un statut de protection de portée nationale ou régionale ont été également identifiées. L'inventaire de ces espèces a notamment été réalisé par les gardes du Parc National du secteur du Val d'Azun.

### ✓ Jugement de la qualité du site

L'analyse phytosociologique du site et la caractérisation des habitats sont complétés par un travail détaillé sur l'état de conservation. Globalement et par défaut, une note « bon état de conservation » est attribuée aux habitats qui ne sont pas soumis de manière forte à l'influence de facteurs extérieurs pouvant affecter leur intégrité. Lorsqu'une perte de l'intégrité est décelée une note « état moyen » ou « mauvais état » est

attribuée. Elle révèle un déséquilibre dans les facteurs qui influent sur le maintien du milieu. Les zones réputées en moins bon état de conservation font l'objet d'un intérêt particulier et donnent lieu à des études approfondies dans le cadre de la gestion du site. Par exemple, il a été noté que la zone humide de Pourgue se trouvait dans un état de conservation moyen à mauvais, du fait d'une pression de pâturage déséquilibrée

qui concentre les animaux lourds en zones basses et intermédiaires. La concentration de bétail dans des zones humides de moindre portance conduit par endroit à une déstructuration de surface de l'habitat. Une étude spécifique est réalisée dans le cadre du Docob pour quantifier l'impact réel du troupeau et la capacité du milieu à se régénérer.

*Les études réalisées dans le cadre du Docob ont beaucoup apporté en termes de connaissances naturalistes des richesses du site. Des diagnostics ont également visés les aspects socio-économiques de ce territoire. Ainsi, les atouts pastoraux ont été mis en exergues et les différentes activités présentes sur le site recensées : activités sportives, chasse, pêche, activité hydroélectrique et activité forestière. Nous détaillons ci-après, plus particulièrement le rapport de ces activités entre elles et plus précisément, les liens entre les acteurs du site.*

## Le fonctionnement socio-économique du site

Cette partie vise à montrer et qualifier les différentes relations entre les acteurs principaux du site.

### ✓ Relations entre les acteurs du site

Les différents acteurs présents sur le site, ou concernés à un second degré, sont identifiés dans le schéma d'acteurs ci-dessous. Il s'agit d'une présentation des différents liens qui peuvent les unir.

### *Le schéma d'acteurs*

Le schéma d'acteurs ci-dessous (figure 1) présente les différentes structures concernées par le site ainsi que leur lien. Le détail de chaque structure est présenté en suivant.

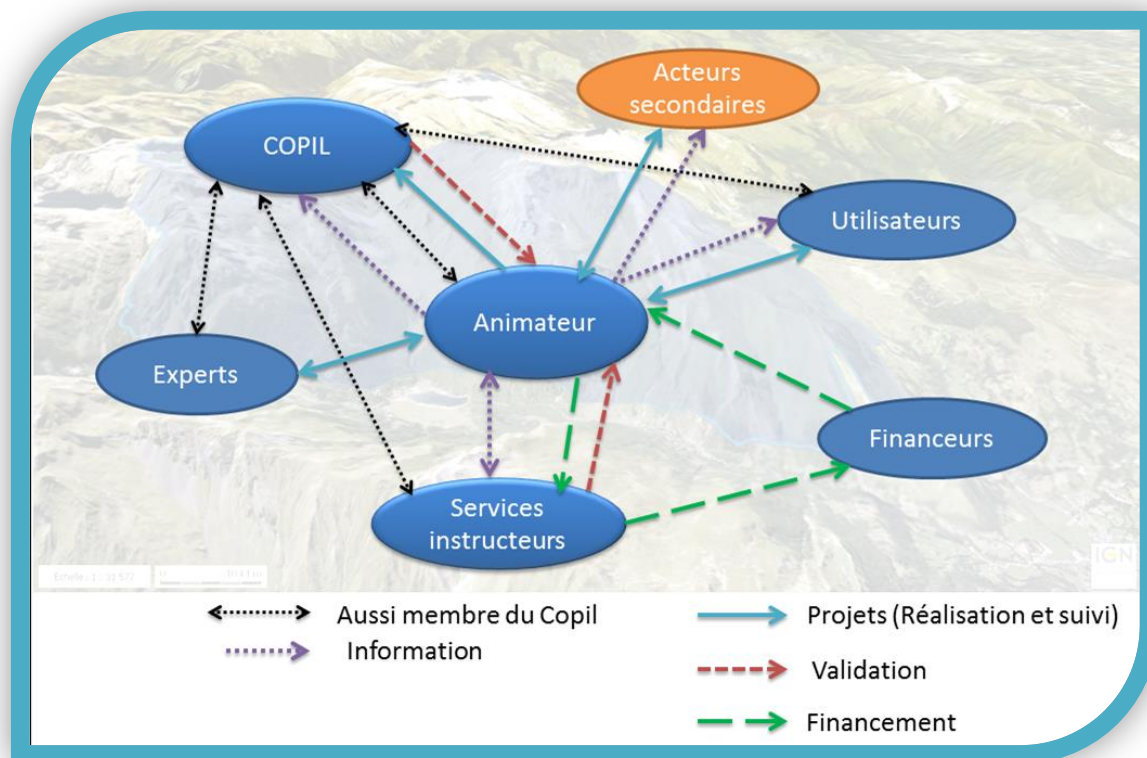


Figure 1- Schéma des acteurs du site Natura 2000



Pour le site du Gabizos, le **Comité de pilotage** (COPIL) est constitué d'une quarantaine d'acteurs, classés en 6 rubriques dans l'arrêté constitutif : le Président, les élus, les administrations, les socio-professionnels – les gestionnaires – les usagers, et les experts - le milieu associatif.

Ses missions ayant évoluées entre temps, l'ARS-DT65, a demandé à ne plus faire partie de ce Copil en 2012. La demande a été transmise à la sous-préfecture d'Argelès-Gazost à la suite du Copil de mai. La structure animatrice n'a pas eu de retour de la sous-préfecture mais depuis, ce service n'est plus convié aux Copils.

Le Comité de Pilotage du site se réunit deux fois par an, avant la saison d'estive et en fin d'année. Il fait le point sur les actions en cours et le programme à mener, en corrélation avec les moyens disponibles. Tous les acteurs utilisateurs du site sont concernés ainsi que les services instructeurs (DDT 65). C'est la structure animatrice qui les organise.



La commune d'Arrens-Marsous assure la présidence de ce COPIL et se charge de **l'animation du site**. Elle emploie un chargé de mission à cet égard qui accompagne l'élu référent. Les décisions se prennent collégalement au sein du Copil. Cette animation a lieu en partenariat avec le Parc national des Pyrénées dont une partie de la zone cœur est présente dans le périmètre du site.

L'animateur tient informé régulièrement le Copil de l'avancement du Plan d'actions, organise des sorties terrain et le sollicite lors de validations (choix marché public, lancement d'un projet, contenu d'une communication...). Il communique également avec le grand public sur les actions du site ou Natura 2000 en général et participe ou initie des actions de sensibilisation.



**Les financeurs** sont l'Etat, l'Europe et la collectivité (dans le cadre de l'autofinancement des projets d'investissement). L'animateur opère ses demandes auprès du service instructeur qui le tient informé et peut l'appuyer techniquement. Le service Biodiversité de la DDT 65 est d'ailleurs en relation régulière avec le chargé de mission. La plupart des projets du Docob font l'objet d'une demande de financement, notamment au travers du 323A (animation annuelle, actions de communication...). Les autres types de financements ne sont que très peu sollicités par la structure animatrice (cf. partie Bilan de gestion). Les fonds accordés sont directement versés par les financeurs à la structure, par le biais de l'Agence de services et de paiement (ASP). Ils sont versés sur justificatifs : le maître d'ouvrage paie le fonctionnement et/ou l'investissement nécessaire à son projet Natura 2000 et dans un second temps, les fonds européens et/ou nationaux sont versés.



**Le service instructeur** suit (et valide le cas échéant) les demandes de financement. Il tient également informé l'animateur des évolutions réglementaires et l'appuie lors de la rédaction des dossiers de demande ou de paiement.



L'ensemble des acteurs présentés sont directement concernés par le site Natura 2000 du Gabizos. Cependant, il y a un **second cercle d'acteurs** qui est occasionnellement en interaction avec le site. Il s'agit au niveau local de la Communauté de communes du Val d'Azun (CCVA) dont le site est situé sur son territoire de référence, des touristes et habitants utilisateurs du site (activités sportives et de loisirs), l'office du tourisme du Val d'Azun qui promeut la lettre d'information et peut accueillir l'exposition itinérante sur Natura 2000, etc. Les entreprises locales sont également sollicitées lors de travaux, pour la fourniture de matériaux, la conception graphique de documents ou leur impression...



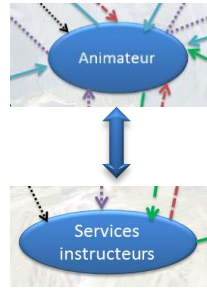
A un niveau plus large, d'autres services de l'Etat sont concernés tels que la Dreal Midi-Pyrénées et ponctuellement **des Experts** ou bureaux d'études spécialisés. Les Experts sont sollicités pour des suivis particuliers et certains comme le CBN-PMP sont membres du Copil.

## La qualité des relations

Nous regardons ici la qualité des relations entre les acteurs principaux du site.

### Relations entre Animateur et Services instructeurs :

D'une manière générale, les relations entre ces deux partenaires sont régulières et bonnes. Le service est un appui technique indispensable en plus du suivi administratif. Néanmoins, lors de la baisse des financements Natura 2000 pour l'animation 2012, de légères tensions sont apparues entre la structure animatrice et le service instructeur suite au report de certains projets : la commune a rappelé qu'on lui avait confié l'animation de ce site et elle a accepté à condition d'en avoir les moyens, ce à quoi l'Etat s'était engagé à l'époque. Le projet de panneau d'information qui faisait l'objet du report a finalement été financé en partie en fin d'année, sur des reliquats de crédits. La réalisation graphique a aussi bénéficié d'un financement et le panneau a pu être totalement terminé en 2013.

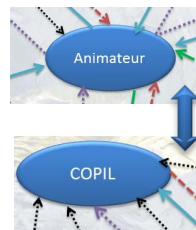


Cette épisode est révélateur des quelques animosités restantes de l'époque de la procédure de mise en place des sites Natura 2000 dont le périmètre n'avait pas été concerté au départ.

D'autre part, le Service instructeur veille à la tenue biannuelle des Copils de façon à mobiliser régulièrement les acteurs du site.

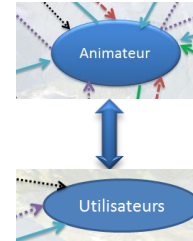
### Relations entre Animateur et COPIL :

L'Animateur organise les réunions du Comité de pilotage, duquel il fait partie. Il a du mal à mobiliser l'ensemble des membres du Copil à chaque réunion mais une moyenne de 17 structures est représentée à chaque fois sur la quarantaine membre (dont 5 excusées). Ce sont surtout les représentants des associations sportives et les élus (hors municipaux) qui sont le moins représentés lors des réunions du Copil.



### Relations entre Animateur et Utilisateurs :

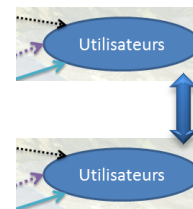
La préparation des estives bénéficie de l'organisation en place pour Natura 2000. En effet, les différents acteurs concernés, Mairie d'Arrens-Marsous, GIP-CRPGE, éleveurs, bergers, ont l'habitude de travailler ensemble et peuvent bénéficier d'une aide technique ainsi que d'un complément financier pour les équipements pastoraux. Un questionnaire aux éleveurs en début d'animation a permis de déterminer leurs besoins. L'organisation de l'hélicoptage de début et fin de saison, les besoins en équipement (cabanes, parcs de tri, passages canadiens et clôtures) sont remontés et ont pu être traités. Natura 2000 offre une plate-forme d'échanges, un lieu de rencontre.



Certains utilisateurs du site ont encore des *a priori* sur des interdictions qu'engendrerait le site. L'animateur doit continuer à communiquer au niveau local mais auprès d'un public élargi pour rappeler que le site n'apporte pas de contrainte supplémentaire. L'organisation de sorties terrains thématiques et ouvertes au public peut être l'occasion de montrer les apports de Natura 2000 pour le territoire.

### Relations entre Utilisateurs du site :

Durant la période, nous n'avons pas noté de conflit entre les utilisateurs du site. Contrairement à d'autres territoires, les relations entre randonneurs, bergers et troupeaux n'ont pas révélé de problème. Seul l'épisode « Tour de France 2012 », passé à proximité du site au Col du Soulor a causé des traquas : Natura 2000 a été accusé d'avoir interdit le « jeter de cadeaux » de la caravane publicitaire au Col. Les élus locaux ont alors reçu des avis négatifs sur Natura 2000, accusé d'interdire des choses.





## *Les conflits éventuels*

Nous pouvons ainsi noter des effets positifs entre les acteurs du site, notamment au niveau des acteurs du pastoralisme. Il n'y a pas de relation de subordination, hors règles nationales et européennes. Pour le reste, les relations peuvent sans doute s'améliorer notamment avec le grand public afin de faire passer une meilleure connaissance et image du site.

D'autre part, si nous considérons le site (et ses richesses) lui-même comme un acteur, nous ne constatons pas de conflit d'usage particulier, hors zone humide à surveiller vis-à-vis du piétinement

des bovins. Nous pourrions penser que la fréquentation du site, notamment par les randonneurs, pourrait endommager certains habitats ou espèces mais ce n'est pas le cas. Lors de l'élaboration du Docob, il a été aussi souligné le conflit potentiel entre l'alevinage de cours d'eau et de lacs et la présence d'une espèce remarquable, l'Euprocte des Pyrénées. Une fiche action est consacrée à ce potentiel conflit mais, nous le verrons plus tard dans ce document, celle-ci n'a pas été traitée pendant la période étudiée.

Enfin, les projets réalisés en périphérie du site n'ont également pas posé de problème (projet de développement touristique et d'éducation à l'environnement). La requalification de la vallée du Tech n'a pas considérablement augmenté la fréquentation des sentiers de randonnée du site. Sur une autre entrée du site, le sentier d'interprétation basé sur la connaissance et l'observation des rapaces à partir du col du Soulor, n'a pas eu d'incidence notable sur l'utilisation du site. Cependant, aucune étude spécifique n'a été menée sur le sujet.

*La phase d'élaboration du Docob a eu beaucoup d'importance dans la constitution du réseau d'acteurs autour de ce site Natura 2000. Les différents acteurs du site ont été sollicités, des groupes de travail ont fait qu'ils se rencontrent et fassent des propositions communes (pour la définition des fiches actions notamment). La participation, même au sein du Comité de pilotage qui était déjà constitué pour cette élaboration, a été l'occasion pour chacun de s'exprimer et de travailler ensemble.*

## ✓ Le site du Gabizos dans son contexte

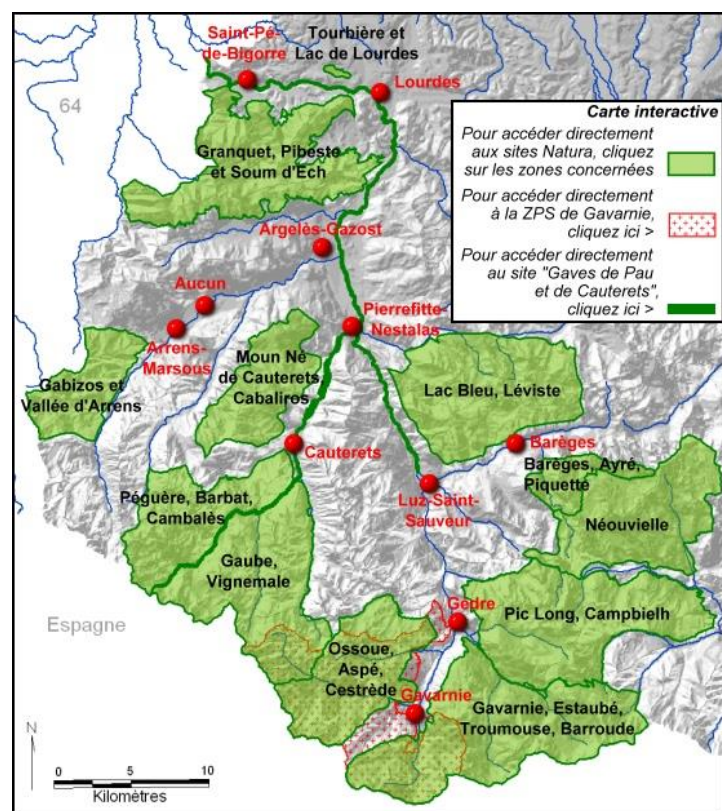
Le site Natura 2000 du Gabizos est le huitième plus petit site des 22 du département. Le plus grand s'étend sur plus de 9 500 ha, la moyenne est à 4 800 ha. Cependant, avec ses 2 924 ha, le site Natura 2000 du Gabizos représente près du tiers du territoire communal (29 %). De plus, 15% de sa surface est située en zone cœur du PNP.

En ce qui concerne sa richesse patrimoniale, le site compte 7 espèces animales ou végétales majeures sur les 131 au niveau national (cf. figure 2 ci-dessous) soit 5,3%. Nous trouvons également sur le site 18 habitats d'intérêt communautaire sur les 159 que compte la France au total, soit 11,3%.

Le site du Gabizos intègre le réseau des sites Natura 2000 de la Vallée des gaves, constitué de 14 sites (dont un de la Directive

Echelle territoriale	Nombre de sites Natura 2000 (SIC)	Patrimoine remarquable <sup>1</sup> (Annexes I et II)	
		Nombre d'espèces	Nombre d'habitats
Commune	1	7	18
Val d'Azun	2	10	22
Vallée des gaves	13	26	53
Hautes-Pyrénées	21	33	56
Région Midi-Pyrénées	93	54	120-150
France	1 368	131	159
Europe	22 419	632	231

Figure 2-Tableau des espèces et habitats d'intérêt communautaire, par échelle territoriale



Oiseaux). La Vallée des gaves s'étend dans les limites administratives de l'arrondissement d'Argelès-Gazost qui regroupe 6 cantons : Argelès-Gazost, Aucun, Lourdes ouest, Lourdes est, Luz-Saint-Sauveur et Saint Pé de Bigorre.

Un véritable réseau est né entre les animateurs de ces 14 sites (et même la Vallée d'Aure !) qui se retrouvent régulièrement pour mettre à jour le logiciel de suivi de l'animation (SUDOCO), faire le point sur la communication des sites ou préparer des suivis communs.

Plus localement, un autre site est présent en Val d'Azun, « Moun Né de Cauterets, Pic du Cabalirros ». Aussi, les limites du site du Gabizos auraient pu s'étendre sur le département voisin et donc la région Aquitaine. Le choix a été à l'époque de séparer les zonages pour ces deux territoires. La partie limitrophe au Gabizos, située en Pyrénées atlantiques, concerne également un site en Directive Habitat « Massif du Moule de Jaout ». Le périmètre de ce site est beaucoup plus vaste avec une superficie de près de 16 300 ha et s'étend sur 10 communes du 64 (Arthez-d'Asson, Asson, Aste-Beon, Beost, Bielle, Castet, Eaux-Bonnes, Laruns, Louvie-Juzon, Louvie-Soubiron). Il a été porté Site d'Importance Communautaire en 2003 mais son Docob est seulement en cours de réalisation par l'opérateur technique (l'ONF). Cependant, il n'est finalement pas en contiguïté avec le périmètre du Gabizos (juste un point sur la route de l'Aubisque). Néanmoins, vu sa proximité, il demande sans doute un suivi de sa mise en œuvre et pourquoi pas, envisager la mise en commun de certains projets dans les années à venir.

Figure 2 - Les sites de la Vallée des gaves

(extrait du site internet dédié)

## Atouts et faiblesses du site pour son territoire

Le tableau des Atouts-Faiblesses et Opportunités-Menaces (modèle AFOM) permet de synthétiser les points forts et faibles de l'apport du site Natura 2000 pour son territoire. Il permet également d'identifier des opportunités à développer ou des menaces à surveiller.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Amélioration de la connaissance naturaliste</b></li><li>• <b>Mobilisation d'acteurs différents autour de la réalisation du Docob</b></li><li>• <b>Présence d'un réseau d'acteurs actif</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le site véhicule parfois une mauvaise image (des <i>a priori</i> sur des interdits demeurent)</li><li>• Le manque de connaissance du site auprès des locaux</li></ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Des personnes sont intéressées par le site, pour des sorties terrain, des relevés dans leur domaine d'expertise...</b></li><li>• <b>Renforce la promotion du territoire</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Il reste toujours des détracteurs...</li><li>• Rester « confidentiel » : faire attention à ce que la démarche reste dynamique après deux phases fortes que sont la constitution du Docob et le lancement du plan d'action.</li></ul>

La création du site a permis d'enrichir les connaissances sur le patrimoine naturel du territoire communal. Elle a également permis la mobilisation d'acteurs différents qui fonctionnent à présent en réseau pour le bon déroulement du site.

*Après la mise en avant des apports du site pour son territoire, la deuxième partie fait le point sur sa gestion pendant ces années d'animation.*

## PARTIE II : BILAN DE LA GESTION DU SITE

---

Cette deuxième partie fait le point sur les actions prévues dans le cadre du Docob ainsi que sur l'animation pratiquée.

### Le plan d'actions

L'objectif est d'apporter un jugement sur les actions réalisées : comment elles l'ont été, avec quelles difficultés, en combien de temps. Nous voulons également cerner dans quel secteur géographique elles ont lieu, dans quel domaine (gestion des habitats et des espèces, animation et communication, suivis scientifiques...) et avec quelle efficacité.

Si des actions n'ont pas été réalisées, nous cherchons à savoir pourquoi et si des mesures prioritaires en font partie. Il est également intéressant de voir si d'autres actions ont été réalisées hors plan et si des actions prévues se sont révélées non pertinentes, mal conçues ou plus adaptées.

#### ✓ Etat du plan d'actions

D'un point de vue global, aucune action n'est terminée et certaines ne sont pas commencées. Au total, 9 actions sont en cours sur 15 :

- toutes les actions concernant les habitats naturels et d'animation du Docob ont débuté,
- 5 sur 6 actions de gestion de l'activité pastorale sont en cours,
- 2 actions sur 3 en matière de fréquentation et de communication sont commencées,
- mais aucune action sur les espèces animales et végétales n'est encore vraiment amorcée.

La mise en œuvre des actions de gestion pastorale du site est bien lancée, l'animation et la communication du site sont aussi bien traitées et ce, depuis le début de l'animation en 2008. En revanche, le suivi des espèces, animales ou végétales, est très peu abordé pour l'instant. Au total, 4 actions ne sont pas commencées. Elles concernent uniquement le suivi des espèces et de la fréquentation du site.

Nous parlons ici des mesures principales. Dans le détail, des sous-mesures sont prévues. Leur état d'avancement est développé dans la présentation suivant le tableau de synthèse.

### *Etat du plan d'actions : Tableau et carte de synthèse*

Ces illustrations, tableau de synthèse et carte des réalisations, ont pour objectif de montrer rapidement l'état d'avancement du Document d'objectifs.

#### Tableau de synthèse

Ce tableau (figure 4) retrace l'état d'avancement des projets durant l'animation 2008-2013. La présentation se fait par mesures, telles qu'elles sont définies dans le Docob.

#### Légende du tableau :

Priorité : 1 / priorité forte ; 2 / priorité normale

Etat : Non commencée ☹️ ; En cours 😊 ; Terminée 😄 ; Abandonnée ☹️

Période : commencée et en cours :  ; commencée puis abandonnée :  ; Terminée : 

code	Action	Priorité	Etat	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Remarques
<b>Habitat naturel</b>										
H1	Conservation et suivi des habitats humides du secteur de Pourgue	1	😊	→						Exclus expérimental installé + suivis réguliers
<b>Espèces animales et végétales</b>										
E1	Connaître, suivre et gérer la station d'Aster des Pyrénées du Vallon du Tachet	1	😞							En attente de la mise en œuvre du PNA (en 2014)
E2	Accroître la connaissance sur l'Euprocte des Pyrénées sur le site	1	😞							A organiser dans projet de suivis intersites
E3	Mutualiser les compétences pour optimiser l'inventaire de la faune aquatique	2	😟	→						Tentative de fiche d'observation mais non concluant
E4	Initier et compléter les inventaires et les suivis des groupes les moins bien connus	1	😞							Buxbaumia viridis <i>plus dans les priorités régionales en 2012, une formation en 2014</i>
<b>Gestion de l'activité pastorale</b>										
P1	Redynamiser l'activité pastorale sur l'estive de Pouey Laun	2	😊		→					Maet en cours 2011-2015
P2	Rééquilibrage du pâturage sur l'estive de Bouleste-Ausseilla	1	😊	→						Que parc de tri et écobuage
P3	Faciliter l'utilisation pastorale de l'estive de Boey Debat - Las Cures	1	😟							Zone concernée par périmètre protection source de Bouey-Debat
P4	Assurer un pâturage à long terme sur l'estive de Pourgue	1	😊			→				Installation parc de tri et abreuvoir en 2011
P5	Lutter contre l'embroussaillage du quartier de Barbat	1	😊		→					Débroussaillage expérimental non continué faute de financement
P6	Développer une politique de services aux éleveurs afin d'améliorer leurs conditions de travail en estive	2	😊	→						Enquête besoins réalisée au départ, la commune gère ce suivi
<b>Gestion de la fréquentation et de l'information</b>										
F1	Définir et mettre en œuvre une procédure d'information sur les éléments patrimoniaux	2	😞							Objectif et mesures de la FA pas très claire
F2	Mettre en cohérence les signalétiques	2	😊			→				Réalisation de 2 panneaux d'information mais Evaluation impact des signalétiques sur randonneurs non réalisée
F3	Mettre en place une communication en cohérence avec les projets environnants	2	😊				→			Au fil de l'eau, lors de porter à connaissance et évaluation d'incidence
<b>Animation du Document d'Objectifs</b>										
A	Animation du Docob	1	😊	→						Très peu de coupures ( <i>quelques semaines en 2010 et 2011</i> )

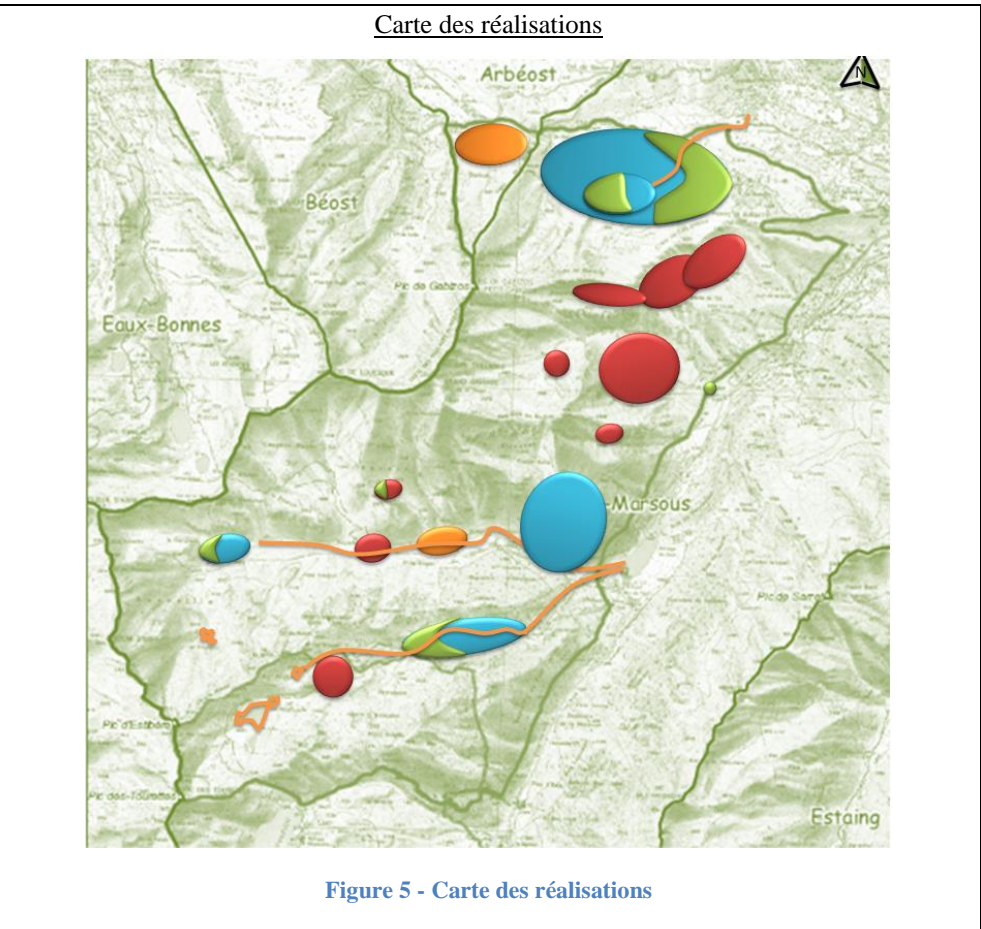
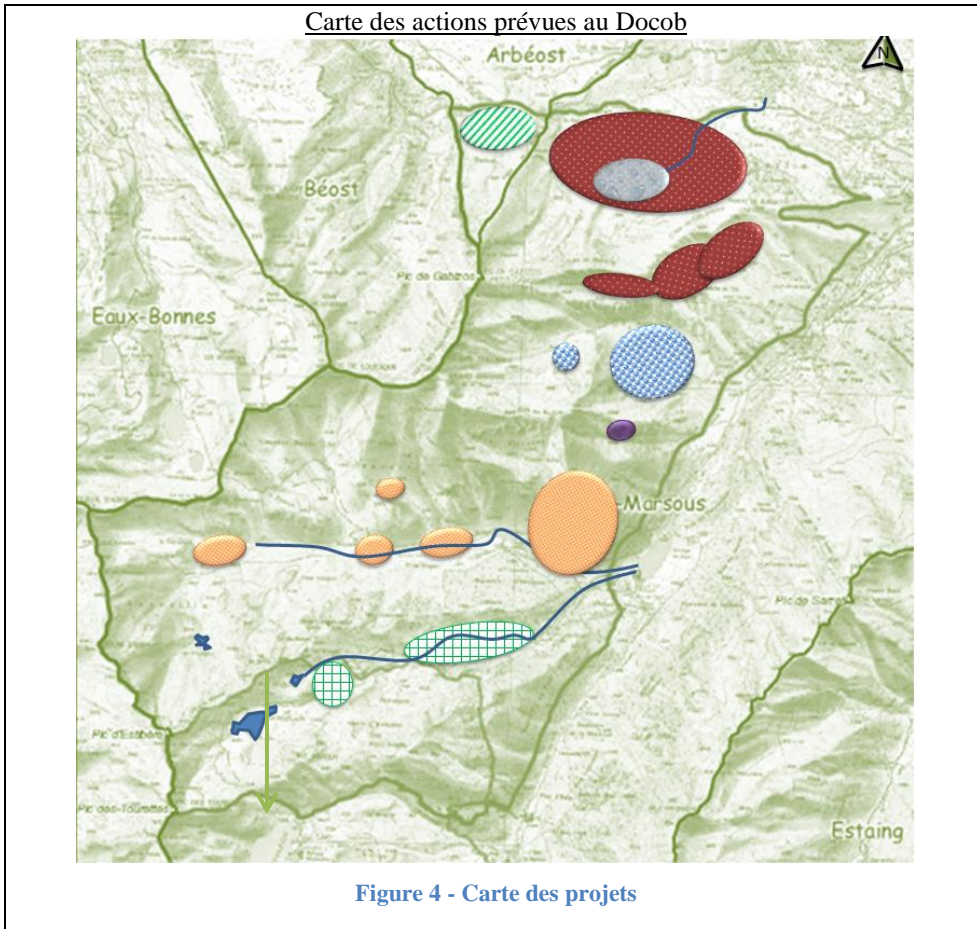
Figure 3 - Tableau de synthèse des actions

## Carte des projets

Géographiquement, nous nous sommes demandé si une zone ressort plus particulièrement qu'une autre. Nous nous appuyons pour cela sur une

cartographie du site qui indique le lieu des actions prévues. Un code couleur montre les zones où une action est en cours, hors animation

et quelques mesures qui concernent l'ensemble du site (Mesures A, E4, P6, F1, F2, F3).



Limites du site Natura 2000

- Mesure P1 – Pouey Laun
- Mesure P2- Bouleste-Ausseilla
- Mesure P3 – Boey Debat-Las Cures
- Mesure P4 – Pourgue
- Mesure P5 – Barbat
- Mesure H1 - Zone Humide de Pourgue
- Mesure E1- Station d'Aster des Pyrénées
- Mesure E3 – Faune aquatique / E2 Euprocte

### LEGENDE

- Mesures en cours de réalisation
- Mesures commencées, non terminées
- Mesures non commencées
- Mesures terminées

Certaines actions ne figurent pas sur la carte car soit elles concernent l'ensemble du site (Animation, Information) où sont difficilement localisable (services aux éleveurs et inventaires sur espèces moins connues).

L'approche cartographique nous montre que toutes les mesures concernant le pastoralisme sont en cours mise à part l'Estive de Boey Debat-Las Cures, dont l'utilisation est interdite pour l'instant. D'un point de vue global, il n'y a pas une zone plus traitée qu'une autre sur le site, mis à part les zones de cours d'eau et de lacs où les actions

prévues n'ont pas été réalisées, ou que partiellement, pendant la période étudiée 2008-2013. Le détail de ces actions est présenté en suivant, dans une approche par thème de travail : les habitats, les espèces, la gestion pastorale, l'information, la communication et l'animation.

## ✓ Point par thématique

Les Fiches actions sont réparties en cinq thématiques. La communication a été extraite de la Fiche action « Animation ».

### Les habitats

Une seule Fiche action concerne les habitats. Il s'agit de la « Conservation et suivi des habitats humides du secteur de Pourgue » (H1). La mise en œuvre de cette action a débuté dès le départ de l'animation du site avec les repérages de terrain et le choix d'installer un exclos en 2008. Par ce procédé expérimental, l'objectif est de préserver la zone humide de Pourgue, suite au constat en 2006 d'une zone très piétinée.

Un suivi annuel de l'état de la clôture a eu lieu depuis son installation en 2010. Aussi, un protocole de suivi photographique de la zone a été mis en place par le Parc national des Pyrénées. Il a lieu tous les deux ans (2010, 2012 et prévu pour 2014). En complément, des relevés de végétations en 2013 (par le Conservatoire botanique national - PMP) servent de base de comparaison pour les suivis des années futures.

Un premier bilan de l'expérimentation reste à réaliser en 2015.

En ce qui concerne les aspects animation et financement de cette action :

*Le tableau ci-dessous montre que « le réalisé » respecte le niveau des prévisions financières et de journées d'intervention établies lors du Docob. Il est même largement inférieur en ce qui concerne les journées d'intervention prévues pour son suivi*

	Suivi	Total Suivi	Total prévu	Animation	Total Suivi + Animation
<b>Nombre de jours passés</b>	2 PNP + 6 CBN-PMP	<b>8</b>	20	14.2	<b>22.2</b>
<b>Budget</b>	3208.27 (clôture) + 1535 €	<b>4743.27 €</b>	> 5 000 €	1673.10 <sup>1</sup>	<b>6416.37 €</b>

<sup>1</sup> Coût salaire animateur seulement

## Les espèces

Aucune action n'est en cours pour cette thématique qui compte 4 fiches actions. Trois d'entre-elles n'ont jamais débuté.

L'action sur l'Aster des Pyrénées « Connaître, suivre et gérer la station d'Aster des Pyrénées du Vallon de Tachet » (E1) n'a pas débuté car l'élaboration d'un Plan National d'Action (PNA) était en cours. Finalisé en 2013, les actions vont commencer en 2014. La station a été découverte en 2007 et un état des lieux a été réalisé. Des membres du Comité de pilotage se sont rendus sur place en 2010. Afin de mieux connaître les problématiques liées à l'espèce, une autre sortie a eu lieu en 2011 sur la station du Pic de Gerbe (64-Laruns).

En terme d'animation et de financement, au total pour ces 4 actions, aucun suivi n'a été mis en place donc aucun coût n'est associé. Le tableau ci-dessous retrace le prévu et le réalisé :

Une des actions a été en partie traitée. Il s'agit de « Mutualiser les compétences pour optimiser l'inventaire de la faune aquatique » (E3). Une fiche inventaire a été mise en place à destination des utilisateurs des cours d'eau. Cependant, devant l'absence de retours, l'idée a été abandonnée. La méthode n'était pas efficace et aucun autre moyen n'a été trouvé pour l'instant.

Le suivi de l'Euprocte « Accroître la connaissance sur l'Euprocte des Pyrénées sur le site » (E2) a fait partie du projet de fiche inventaire de la faune aquatique mais après une période de test celle-ci n'a pas révélé son efficacité. Aucun autre protocole de suivi n'a pour l'instant été établi. La fiche inventaire était destinée principalement aux pêcheurs et devait collecter des informations issues de l'observation du Desman des Pyrénées, de la Loutre d'Europe, de l'Euprocte des Pyrénées et du Crapaud accoucheur.

L'action sur le suivi des groupes les moins bien connus n'a pas du tout débuté. C'est surtout un manque de moyens qui est en cause : une baisse des financements et en parallèle un projet de suivi inter-sites qui met longtemps à se mettre en place. Cette fiche action « Initier et compléter les inventaires et les suivis des groupes d'espèces les moins bien connus » (E4) concerne les invertébrés et les bryophytes. Sur ce dernier point, le projet de suivi commun entre différents sites Natura 2000 est en cours de préparation. Une formation sur la Buxbaumie aura lieu en juin 2014.

	Suivi	Total Suivi	Total prévu	Animation	Total Suivi + Animation
<b>Nombre de jours passés</b>	0	0	96	14.3	14.3
<b>Budget</b>	0€	0€	> 21000 €	1632.47 €	1632.47 €

## La gestion pastorale

L'ensemble des Fiches actions de cette thématique sont en cours d'élaboration sauf une « Faciliter l'utilisation pastorale de l'estive de Boey Debat - Las Cures ». En effet, l'Agence Régionale de la Santé (ARS) limite pour l'instant l'utilisation de cette estive pour protéger la source de captage de l'eau.

Les actions prévues semblent en adéquation entre les besoins des éleveurs et le maintien de la bonne diversité du site. Les équipements projetés sont installés peu à peu. Les écobuages ont commencé à être réalisés. Seul le projet de broyage sur Arbéost connaît un arrêt après sa phase de test.

La structure bénéficie du soutien technique du Gip-CRPGÉ dans l'ensemble de ces actions pastorales et notamment pour l'élaboration et le suivi de la

mesure agroenvironnementale (Maet) sur Pouey Laun. Le Conservatoire botanique national-PMP réalise également un suivi sur plusieurs années pour constater l'impact au niveau naturaliste de cette Maet.

La commune, étant à la fois structure animatrice et gestionnaire des estives, permet une gestion aisée de ces projets. L'animation prend une place prépondérante dans le domaine de la gestion pastorale. En plus de son soutien technique sur l'ensemble du site, le Gip-CRPGÉ a réalisé un diagnostic pastoral sur la zone de Pouey Laun (P1) pour préparer la Maet. Il a pu ainsi mettre en place un plan de gestion sur 5 ans, devant encourager le renforcement des troupeaux sur certains secteurs de cette estive. Depuis, il suit annuellement la mise en place de cette Maet.

	Animation pastorale	Suivi	Total Ap+Suivi	Total prévu	Animation	Total Ap + suivi + Animation
<b>Nombre de jours</b>	33.8	6	39.8	50	25.3	65.1
<b>Budget</b>	19036.40 €	1535 €	20571.40 €	15 à 50 000 €	3091.64	23 663.04 €

Les équipements réalisés (point d'abreuvement, parcs de tri et clôtures), le gardiennage et le contenu de la Maet sont hors financement Natura 2000. Nous ne les avons donc pas intégrés dans ces totaux. Ils bénéficient de financements particuliers.



## La gestion de la fréquentation et de l'information

Trois fiches concernent ce domaine d'action : Définir et mettre en œuvre une procédure d'information sur les éléments patrimoniaux (F1), Mettre en cohérence les signalétiques (F2), Mettre en place une communication en cohérence avec les projets environnants (F3). La rédaction de ces fiches n'a pas facilité leur gestion par les différents animateurs Natura 2000. Au premier abord, l'objectif de ces fiches actions ne paraît pas clair, ce qui peut sans doute expliquer qu'elles ne soient pas encore traitées.

De notre point de vue, les éléments demandés dans la mesure F1 et en partie pour la mesure F3<sup>1</sup> sont remplies par les missions du Comité de pilotage. En effet, les différents utilisateurs du site sont membres du Copil et les réunions organisées dans ce cadre permettent la communication sur le patrimoine. De plus, le cadre aujourd'hui des études d'incidence, permet de développer certains aspects lorsque le besoin ressort. La pertinence de ces mesures est à réévaluer. Les points concernés seraient seulement à rappeler lors de chaque réunion du Copil afin de prendre en compte les actualités de chacun (ou les projets de leur connaissance) qui peuvent avoir une incidence sur le site.

La question de l'intérêt de la mesure F2, notamment la sous-mesure F2-C1 (Evaluer l'impact des signalétiques actuelles sur le comportement des randonneurs) peut également se poser. Néanmoins, la réalisation de 2 panneaux d'information a été rattachée à la fiche F2, pour son second volet « Mise en cohérence de la communication destinée au grand public ».

La majorité du temps passé et du budget utilisé vise la réalisation de ces 2 panneaux :

	Animation prévue	Animation réalisée	Travaux	Total animation + travaux
<b>Nombre de jours</b>	31	33.9	graphisme + structure + installation	33.9
<b>Budget</b>	> 6 000 €	3 927.42 €	6 975.67 €	10 903.09 €

## La communication

Les actions de communication prévues dans le Docob sont intégrées à la Fiche action « Animation », dans la partie « Assurer la coordination générale du projet d'animation ». Il s'agit en fait d'une sous-action « Informer et sensibiliser les acteurs du site » (A-CD2) qui compte la diffusion d'une lettre d'information annuelle (LIS), l'organisation de réunions publiques, de visite de terrain, etc.

Cette sous-action est traitée plutôt en fin de période d'animation, avec l'édition de la première Lettre Infosite en mai 2012 puis de la seconde début 2014. Il y a eu néanmoins une information diffusée en 2009 dans le Bulletin municipal d'Arrens-Marsous. En ce qui concerne les visites de terrain, des sorties ont été organisées en 2010 sur la station d'Aster des Pyrénées et en 2012 sur l'estive de Pouey Laun et la zone humide de Pourgue. La structure a également participé à la réalisation de l'exposition itinérante sur Natura 2000 en Vallée des Gaves puis accueillie cette exposition à l'office du tourisme du Val d'Azun. Elle tient également à jour les pages Internet dédiées sur le site « <http://valleesdesgaves.n2000.fr> ».

Une information plus locale, pour viser les habitants, est apparue nécessaire. Cette idée est ressortie des discussions lors des derniers Copil. C'est un élément à travailler pour la suite de l'animation. Il est apparu qu'en début d'animation on craignait de communiquer sur les richesses du site, par peur de leur porter atteinte. Mais il semble nécessaire de parler des choses, sans pour autant dévoiler les emplacements d'espèces fragiles par exemple.

Nous pouvons noter également que devant l'absence d'une fiche action dédiée à la communication, la réalisation des panneaux d'information a été classée dans la fiche action F2.

<i>LIS, site internet, exposition et visite de terrain</i>	Animation prévue	Animation réalisée	Travaux	Total animation + travaux
<b>Nombre de jours</b>	30	24.1	/	24.1
<b>Budget</b>	avec animation	2 924 €	1 771.73 €	4 695.73 €

<sup>1</sup> F1-G1 : Définition d'une déontologie sur la circulation de l'information patrimoniale

F1-G2 : Partager l'inventaire, le diagnostic, la connaissance des pratiques

F3-G1 : Information et mise en cohérence des messages

## L'animation

L'animation du site a débuté en 2008. Elle consiste à organiser les réunions du Copil, à demander et suivre les dossiers de financement, en du soutien technique, l'animation du plan d'actions, de la communication...

Trois chargés de mission Natura 2000 se sont succédés depuis le début de l'animation, ce qui a pu créer quelques creux dans l'animation (début 2010 et 2011).

Même si l'on rajoute les frais liés à la communication du site, le budget réalisé reste inférieur aux prévisions.

Ce volet « Animation » est détaillée précisément dans la partie suivante.

<i>hors com, hors travaux</i>	<b>Animation prévue</b>	<b>Animation réalisée</b>
<b>Nombre de jours</b>	34 + 7/action + 10/contrat	136
<b>Budget</b>	> 25 000 €	17 703.40 €

## ✓ Conclusion

Le gros du plan d'action est en cours de réalisation. Les suivis d'espèces sont à lancer. Ce sont surtout les actions en soutien au maintien ou au développement du pastoralisme qui sont dynamiques. L'animation et la communication sur le site se passe également bien mais certaines actions « information » sont à éclaircir. Nous pouvons déplorer que les aspects purement naturalistes ne soient pas encore traités mis à part le suivi de la zone humide de Pourgue.

*Cette partie nous a permis de faire le point sur l'état d'avancement des actions prévues au Docob. La partie suivante, détaille plus particulièrement le volet Animation.*

## L'animation du site

Dans cette partie nous faisons le point sur l'animation du site, au niveau des aspects administratifs et financiers. De plus, nous essayons de déterminer si la création du site a eu un apport au niveau local.

### ✓ Type d'animation pratiquée

Nous voulons revenir dans cette partie sur les particularités de l'animation du site du Gabizos : un site en co-animation, qui salarie un animateur dont le rôle est de suivre la réalisation des actions, notamment par le biais d'indicateurs.

### *Une co-animation*

L'animation des sites Natura 2000 a été confiée, dans le département, aux collectivités. Le Gabizos est dans ce cas, avec une gestion assurée par la commune d'Arrens-Marsous. Elle a néanmoins la particularité d'être suivie également par le Parc national des Pyrénées. Après la

réalisation du Document d'objectifs, le PNP est resté dans l'animation du site par le fait qu'il est situé au sein du Parc national, dont 15% en zone cœur.

Cette co-animation se déroule bien avec un référent permanent au siège du PNP. Le site a

également l'appui du PNP-Secteur d'Azun. Cette double animation permet d'avoir des compétences variées toujours au service du site : aspects naturalistes, gestion de projet...

### *L'emploi d'un animateur Natura 2000*

Un emploi d'animateur est instauré depuis le début de l'animation du site, à temps partiel. À ce jour, 3 personnes se sont succédées à ce poste, laissant quelques semaines de vacance de poste début 2010 et début 2011. Le dernier recrutement a été fait en commun avec la Communauté de communes du Val d'Azun qui prenait l'animation du site du Cabaliros en 2011. L'animateur Natura 2000 du Gabizos est ainsi le même que celui du Cabaliros.

De nombreuses compétences sont demandées aux animateurs Natura 2000. Pour le recrutement de leur « Chargé de mission : Animateur pour la mise en œuvre de documents d'objectifs Natura 2000 », les collectivités (Mairie et CCVA) demandaient ainsi divers savoir-faire (ci-contre).

Les profils des animateurs de sites Natura 2000 se retrouvent soit autour de compétences naturalistes, soit de gestionnaires. Les 2 qualités pour le même animateur sont rares. Les naturalistes se font à la gestion de projet et les gestionnaires s'initient peu à peu à la botanique et aux caractéristiques des espaces naturels sensibles. Le site du Gabizos a la particularité d'avoir eu également un animateur plus spécialisé en projets pastoraux, ce qui est une qualité très intéressante pour les sites de montagne.

Ce type d'emploi à temps partiel ne favorise pas la pérennité du poste. Le niveau de poste demandé, lié à cette précarité, fait que les animateurs sont souvent des jeunes diplômés qui guettent une opportunité d'emploi plus stable ou à temps complet. Ce fait explique à lui seul le changement régulier d'animateur.

- Formation scientifique : Diplôme de niveau BAC +3 minimum (BAC + 4/5 souhaité) en matière d'environnement, d'aménagement du territoire, de développement local, etc.
- Première expérience acquise dans les domaines de la gestion et de la valorisation des espaces naturels et du développement durable, avec une bonne approche « terrain »
- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales
- Connaissance des milieux naturels
- Connaissance du contexte pyrénéen et bonne capacité d'intégration auprès des acteurs locaux
- Aptitude à la concertation et à la négociation
- Expérience des techniques et supports d'animation
- Qualités rédactionnelles et expression orale aisée en public
- Esprit d'initiative et autonomie
- Bonne pratique du travail en équipe, des approches transversales et du fonctionnement en mode projet
- Maîtrise des outils informatiques : bureautique, SIG, Internet, etc.

## Le suivi par indicateurs et Sudoco

Dans chaque fiche action, des indicateurs de suivi, quantitatifs ou qualitatifs, ont été indiqués lors de l'élaboration du Docob. L'animateur a repris et complété ces propositions et fourni ainsi une nouvelle liste d'indicateurs. Cette nouvelle liste permet, de son point de vue, un suivi plus détaillé et souvent plus adapté au besoin de connaissance sur l'action en matière de suivi.

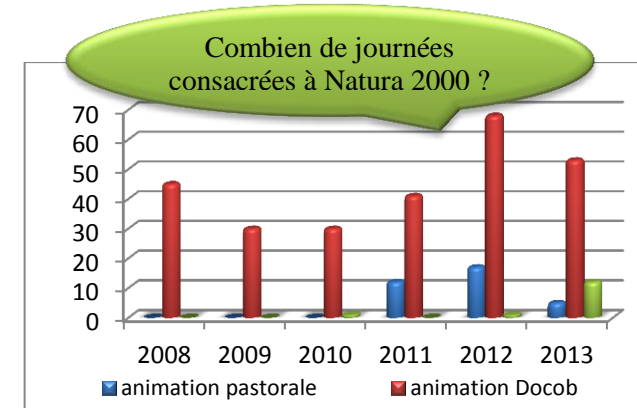
La grille complète des indicateurs est en annexe I. Nous vous proposons ici seulement quelques indicateurs parlants pour ce bilan.

Le suivi de gestion par la grille d'indicateurs nous a permis de constater, en plus du bilan des actions fait par thématique, que certains secteurs d'estive manquent de suivi au niveau pastoral, notamment Pourgue, Bouleste-Auseilla et Barbat.

Ces indicateurs peuvent être renseignés et suivis à l'aide du logiciel Sudoco. Cette application disponible par code d'accès sur internet est accessible à tous les animateurs pour informer et suivre les réalisations de leur site. Les organismes compétents (DDT, Dreal...) peuvent avoir accès à toutes ces données et faire les compilations nécessaires à leurs analyses départementales, régionales...



La DDT65 a formé les animateurs locaux à l'utilisation de ce logiciel qui est devenu obligatoire en 2013. Son ergonomie n'est pas simple et ses nombreux bugs ne facilitent pas son emploi régulier. L'animateur ne l'utilise d'ailleurs pas au quotidien, préférant fonctionner avec ses propres tableurs. Cela constitue un doublon et donc une perte de temps.



*Malgré des atouts comme la co-animation avec le PNP, quelques freins peuvent venir entacher l'animation du site, tels que l'instabilité de l'emploi d'animateur et un logiciel de suivi peu évident.*

### ✓ Apport du site en matière d'animation locale

En préparant ce bilan, nous nous sommes demandés si Natura 2000 a permis de faire collaborer des acteurs qui ne l'auraient pas fait autrement, ou sous des modes différents. L'élaboration du Document d'objectifs, a demandé la participation de tous les acteurs utilisateurs du site ou concerné par cet espace. Les groupes de travail ont notamment permis de faire participer, ensemble, des associations, des éleveurs, des représentants de la chasse, de la pêche, etc. Même si certains de ces

groupes de travail ont été thématiques, les occasions de rencontres ont eu lieu. Depuis, tous les organismes membres du Copil ont aussi l'occasion de travailler ensemble, au moins ponctuellement lors des réunions.

Nous nous sommes également demandé si l'existence du site a permis la réalisation de choses qui ne se seraient pas faites autrement. Nous pouvons penser que la création du site a permis de réaliser des projets qui n'auraient pas pu être prévus dans un

autre cadre : de l'information sur les richesses végétales et animales locales, plus largement que dans le cadre du Parc national ; le suivi de la zone humide de Pourgue et les suivis d'espèces ; il y a aussi les projets de reconquête d'espaces par les troupeaux, par écobuage et débroussaillage. L'élaboration du site a également permis de recenser tous les besoins des éleveurs de la zone en termes d'équipement.

### ✓ Mobilisation des différents types de financement

Différentes enveloppes sont disponibles pour aider les projets Natura 2000 à se réaliser, que ce soit pour l'animation ou la réalisation de travaux. Dans le cadre du site du Gabizos, certains financements sont beaucoup plus sollicités

que d'autres. Les éléments suivants présentent rapidement les différents types de financements disponibles et l'utilisation qui en a été faite pour la période 2008-2013.

## Les modes de financement disponibles

Dans le cadre de Natura 2000, 2 types de financements sont mobilisables : des enveloppes spécifiques à la politique Natura<sup>1</sup> et des budgets plus larges qui peuvent aussi être sollicités pour des projets Natura.

### Les financements spécifiques à Natura 2000

Pour la période 2007-2013, la Commission Européenne a fait le choix d'un financement Natura 2000 intégré dans les différents outils financiers sectoriels. Ainsi, plusieurs fonds européens peuvent être mobilisés pour la gestion du réseau :

- Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER),
- Fonds européen de développement régional (FEDER),
- L'Instrument financier pour l'environnement (LIFE+)
- Fonds européen pour la pêche (FEP)
- 7<sup>ème</sup> programme-cadre pour des activités de recherche (PC7)
- Fonds social européen (FSE)
- Fonds de cohésion

Un principe général de ces fonds est qu'ils doivent appeler un cofinancement national. Dans le détail, ces enveloppes financières sont proposées sous forme de contrats. Dans la colonne de droite vous retrouverez les exemples des contrats forestiers, des dits « Ni-Ni » et des MAET.

### Les autres financements mobilisables

#### FONDS EUROPEEN POUR LA PECHE

Pour mobiliser les acteurs du monde de la pêche, la commission européenne a prévu ce fond dédié. Pour Natura 2000, il est utilisable notamment au travers de certaines mesures du programme opérationnel du FEP : les mesures aquaenvironnementales.

#### OUTILS DE LA POLITIQUE DE L'EAU

La gestion des cours d'eau et plans d'eau s'exerce en France dans le cadre de l'application de la Directive Cadre sur l'Eau, à travers différents outils stratégiques (SDAGE, SAGE...) et la mise en œuvre de contrats de milieux, mobilisant des fonds des Agences de l'Eau. Les actions réalisées dans ce cadre peuvent concourir à la gestion des milieux aquatiques et permettre la mise en œuvre de mesures des Docobs.

#### OUTILS EN FAVEUR DU PASTORALISME

Dans le cadre du Programme de Développement Rural Hexagonal (mesure 323 C de ce PDRH), les Groupements pastoraux ou les Collectivités publiques peuvent mobiliser un financement public à hauteur de 70 % pour les projets collectifs portés sur leur propriété.

Dans le cadre des sites Natura 2000 en secteur montagnard cet outil est très intéressant notamment pour le financement des équipements pastoraux : logement de berger, alimentation en eau, clôture, parc de tri, passage canadien, piste...

#### CONTRATS NATURA 2000 FORESTIER ET NON AGRICOLE-NON FORESTIER

Les contrats Natura 2000 en milieu forestier ou non agricole constituent l'outil principal pour l'application des Docob. Ils sont financés par le FEADER et les crédits de l'État (MEDDTL) en contrepartie, sur la base du coût total éligible des travaux réalisés à partir d'un cahier des charges défini dans le DOCOB. Ils permettent d'engager des mesures à but non productifs, sur tous les types de milieux : ouverts, humides, aquatiques, forestiers... D'autres financeurs peuvent néanmoins intervenir dans le plan de financement (collectivités, Agence de l'Eau...).

**Les contrats Natura 2000 forestier** peuvent être cofinancés à hauteur de 55% par le FEADER au titre de la mesure 227 du Programme de Développement Rural Hexagonal (PDRH). Les contreparties nationales mobilisent des crédits du MEDDTL mais également des crédits des collectivités territoriales ou autres organismes publics.

**Les contrats Natura 2000 non agricole - non forestier** peuvent être cofinancés à hauteur de 50% par le FEADER au titre de la mesure 323B du PDRH. La contrepartie nationale mobilise les crédits du MEDDTL, de certains établissements publics (Agences de l'eau...) ainsi que des crédits des collectivités territoriales.

Les contrats Natura 2000 « ni agricoles-ni forestiers » et les contrats « forestiers » permettent ainsi aux pétitionnaires de réaliser des travaux d'entretien et de gestion écologique dans une logique non productive, sur des parcelles incluses dans le périmètre d'un site Natura 2000 (ZPS/ZSC).

#### MESURES AGROENVIRONNEMENTALES TERRITORIALISEES (MAET)

Les MAET constituent l'outil le plus approprié pour mettre en œuvre les mesures de gestion des Docob sur les terrains agricoles. Depuis 2007, elles succèdent à plusieurs dispositifs agroenvironnementaux (OLAE, CTE, CAD). A présent cofinancés par le FEADER et les crédits de l'État (MAP), elles répondent à une logique de financement des surcoûts liés à la mise en œuvre de Natura 2000, dans un contexte productif.

Les mesures agroenvironnementales territorialisées (MAET Natura 2000) sont exclusivement destinées aux exploitants agricoles et ne concernent que les surfaces agricoles déclarées à la PAC. Ces MAET sont rémunérées sur la base d'un surcoût/manque à gagner par rapport à la pratique traditionnellement mise en œuvre. En effet, certaines pratiques jugées plus favorables pour l'environnement peuvent avoir un impact direct ou indirect sur l'activité économique de l'exploitation (ex : la limitation des intrants ou le retard de fauche).

**NB : Les programmes européens 2007-2013 sont en fin de programmation. Les dispositifs risquent donc d'évoluer pour les prochaines années.**

<sup>1</sup> Sources : <http://www.espaces-naturels.fr/Natura-2000/Mise-en-oeuvre-des-Docobs/Outils-contractuels> ; <http://financement.n2000.fr/financement-2007-2013> ; <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-differents-types-de-contrat.html> ; (consultés le 18 février 2014)

## Les financements qui ont été mobilisés pendant cette période 2008-2013

Pour les réalisations des projets du site du Gabizos et son animation, 6 financements sont notamment mobilisables, tous issus du FEADER :

Intitulé	Code mesure	Type contrat	de
<b>Mesures du Document Régional de Développement Rural (DRDR)</b>			
Amélioration de la valeur économique des forêts	122	Contrat forestier	
MAET Natura 2000 + autres Maet	214 + 323D	Contrat agricole	
Aide aux investissements non productif en forêt	227	Contrat forestier	
Elaboration et animation des Docob Natura 2000	323A	Contrat ni-ni	
Investissement entretien ou restauration des sites Natura 2000	323B	Contrat ni-ni	
Investissement en faveur du pastoralisme	323C	Contrat agricole	

Sur ces 6 types de financements, seulement 3 ont été mobilisés pendant la période d'animation 2008-2013 :

Type de financement	Montant total période	Demandeur	Suivi par
323 A	64 297.38 €	Animateur Natura	DDT 65
323 C	41 650.00 €	Gestionnaire d'estive	Gip-CRPGE
Maet	45 600.00 €	Gestionnaire d'estive	Gip-CRPGE
<b>129 620.99 €</b>		<b>Total aides période</b>	

En proportion, c'est le financement de l'animation, avec le dispositif 323 A du DRDR, qui est le plus mobilisé pour un montant total de près de 64 300€ pour la période. L'animation du Docob compte les coûts de fonctionnement (salaire animateur, frais professionnels et de structures) mais aussi certains projets tels que l'animation pastorale, les suivis naturalistes ou des supports de communication (lettres et panneaux d'information). Ramené à l'année, le coût moyen de l'animation est d'environ 10 700€ par an.

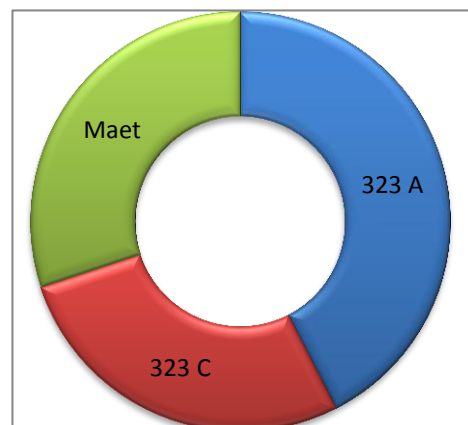


Figure 6 - Répartition des types de financement utilisés

Le second type de financement, assez sollicité en valeur, est le dispositif Maet. En effet, depuis la mise en place d'une Maet sur le site en 2011, le gestionnaire d'estive a pu bénéficier de 45 600€ maximum pour trois ans, soit 15 200€ par an.

Enfin le troisième type de financement utilisé vise l'amélioration des équipements pastoraux, grâce au dispositif 323 C. Le gestionnaire

d'estive gère directement avec le GIP-CRPGE pour ce type de demandes. Cependant les besoins en matière d'équipement sont ressortis d'un travail dans le cadre de Natura 2000 et l'animateur effectue un suivi sur ces projets qui répondent à de nombreuses sous-mesures du Docob. Certains secteurs d'estive présents sur le site ont donc bénéficié de cette aide : sur Pourgue, un parc de tri, un abreuvoir et la clôture de la zone humide, des clôtures et du gardiennage pour Pouey Laün, des héliportages pour différents quartiers d'estive, un parc de tri à Bouleste, un passage canadien à Boey-Debat et un parc de tri à Bassia. Ces travaux sont financés jusqu'à 70 % mais la présence en site Natura 2000 a permis à certains projets d'obtenir 5% de financement supplémentaires. Ainsi, nous comptons une aide d'environ 40 000 € pour un total d'environ 60 000 € d'investissement pour la commune d'Arrens-Marsous, gestionnaire des estives.

*Nous avons vu dans cette partie quels types de financement ont été utilisés pendant la période d'animation 2008-2013. La partie suivante détaille un peu plus à quoi ces aides ont été allouées et l'évolution au fil des ans.*

## L'attribution des financements

Les subventions de début de période sont uniquement allouées à l'animation du Docob (figure 9). A partir de 2010 des dépenses d'équipement sont engagées et des subventions sont attribuées pour cela : clôture de la zone humide de Pourgue, parc de tri de Bouleste et leur héliportage. En 2011, l'année qui a engagé le plus de financement publics, les investissements en matière d'amélioration pastorale se poursuivent avec notamment la réalisation du parc de tri de Pourgue et son abreuvoir. A partir de 2011 nous constatons également que les dépenses d'animation augmentent avec l'emploi d'un animateur Natura 2000 à 41 jours par an plus l'achat d'un ordinateur portable qui lui est attribué. Les dépenses d'équipement s'arrêtent en 2012 tandis que les subventions en faveur de la Maet ont commencé en 2011 pour 5 ans dans les termes du contrat.

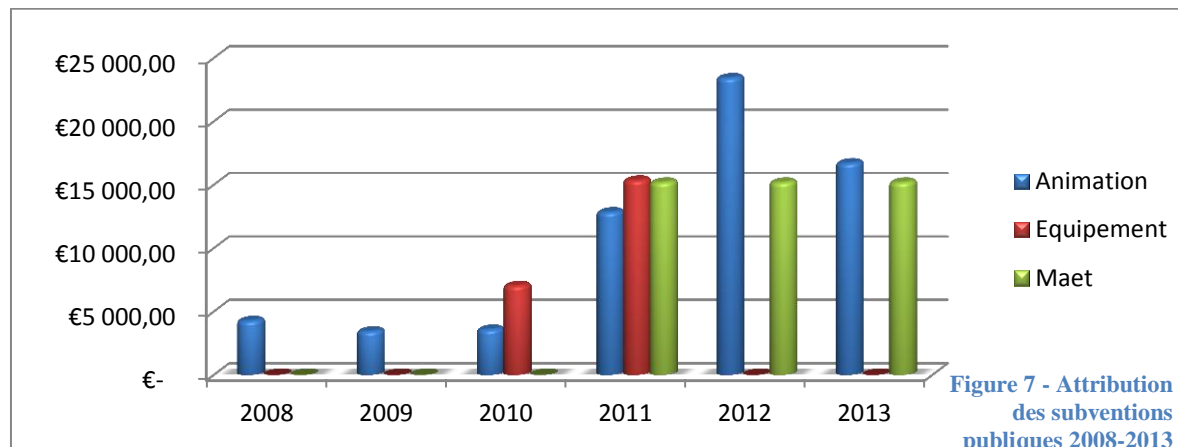


Figure 7 - Attribution des subventions publiques 2008-2013

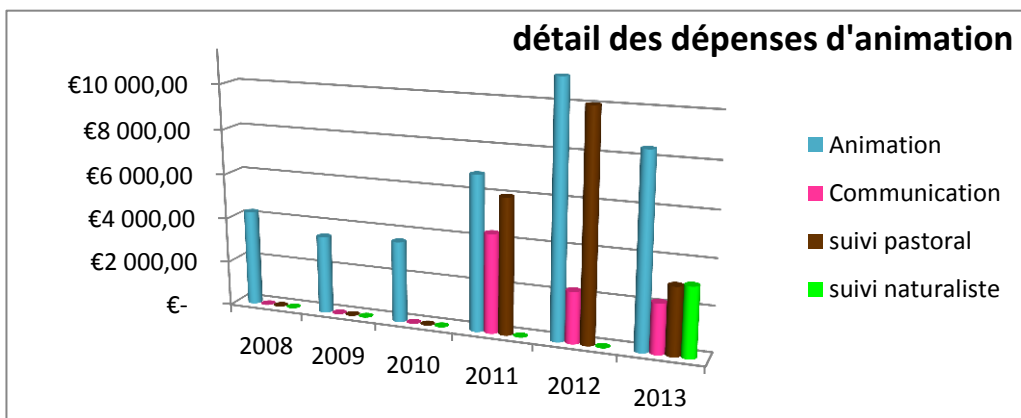


Figure 8 - Evolution des dépenses d'animation (323A)

Dans le détail, les subventions de fonctionnement, qui concernent l'animation du document d'objectifs, varient selon les années. Nous constatons des dépenses beaucoup plus importantes en fin d'animation qu'au début. Ce fait s'explique notamment par la mise en œuvre des actions qui demandent un certains délais de préparation et de réalisation. La figure 8 présente de manière détaillée l'attribution de ces financements.

Les dépenses de communication comptent les lettres et les panneaux d'information. Inexistante en début d'animation, elles sont présentes les 3 dernières années : 2 lettres d'informations publiées en 2012 et 2013 (sortie en 2014) et 2 panneaux d'information ont été installés, au Tech en 2011 et au Soulor en 2013.

Le suivi pastoral correspond à l'appui technique du Gip-CRPGE dans la conception et le suivi de la Maet et plus largement sur les projets pastoraux du site.

Enfin, les aides en faveur du suivi naturaliste ont aidé le suivi de la zone humide de Pourgue et celui de la Maet à Pouey Laün.

C'est le même type de financement qui est sollicité pour toutes les dépenses présentées ici (323 A). La subvention d'animation rembourse à la structure animatrice les frais liés à l'emploi d'un animateur Natura, ses frais professionnels et les frais de structure.

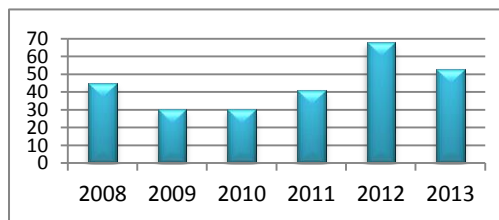
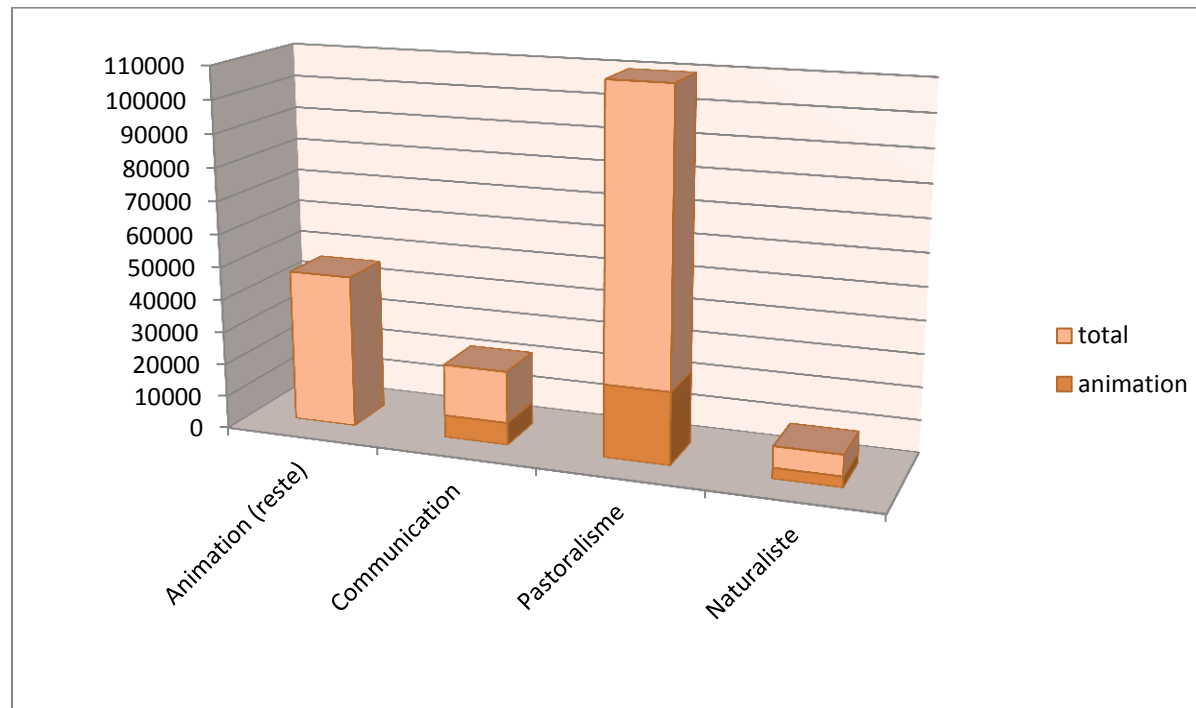


Figure 9 - Evolution des jours d'animation

Ces dépenses ont augmentées au fil des ans, le nombre de jours d'animation évoluant positivement (figure 9). Elle redescend un peu en 2013 car l'animateur Natura a souhaité réduire son temps de travail de 1.5 à 1 jour par semaine, soit de 68 jours par an à 53.

## Approche globale

Nous avons distingué dans ce tableau les dépenses réalisées, quel que soit l'origine du financement ou la nature du projet (animation ou travaux). Les dépenses sont ainsi rangées par différentes catégories d'intervention : actions pastorales, naturalistes, de communication ou les autres actions d'animation.



En termes de coûts globaux, c'est le domaine du pastoralisme qui a mobilisé le plus de financement durant la période étudiée. Chaque colonne distingue la partie « animation » (en foncé) des autres types de dépenses (réalisation des supports de communication, équipements pastoraux, etc.).



## Conclusion Partie II : Bilan de gestion du site

L'objectif de ce deuxième point sur le bilan de la gestion du site est de considérer l'apport du plan d'actions à la gestion locale et au patrimoine naturel du site.

Les actions établies en concertation dans le Document d'objectifs concernent :

- le maintien et le développement du pastoralisme, dont on a vu que la mise en œuvre des mesures est assez dynamique mais qu'il faut poursuivre encore,
- le suivi de certaines espèces, qui a du mal à démarrer,
- le suivi d'un habitat particulier (la zone humide de Pourgue), qui se passent bien et qui doit continuer,
- des actions de communication, d'information et de sensibilisation, qui paraissent parfois peu claires,
- et l'animation du Docob qui suit son cours malgré 2 courtes interruptions liées aux changements d'animateurs.

Ainsi, vis-à-vis de l'information et de la communication, des fiches actions sont apparues comme mal catégorisées : certaines semblent peu claires. Nous faisons des propositions d'amélioration dans la conclusion générale de ce bilan. En attendant, nous regardons si les objectifs de départ ont été remplis. Nous rappelons ces objectifs (extrait du Docob page 50) :

*« Lors des différents groupes de travail thématiques ou des entretiens individuels, de nombreuses attentes ont été formulées. Elles peuvent être regroupées autour de trois thèmes. La première demande correspond à **un besoin d'information et de sensibilisation au patrimoine naturel présent sur le site Natura 2000**. En effet, la majeure partie des acteurs locaux ont découvert ou redécouvert la présence de la richesse biologique de ce territoire et sont, à ce jour demandeur d'informations complémentaires.*

*Le seconde thématique coïncide avec une envie générale d'une part importante des acteurs locaux **d'adapter, dans la mesure du possible, leurs***

***activités afin de mieux connaître les réelles influences induites par leurs pratiques et ainsi réduire au maximum les impacts sur ce patrimoine remarquable.***

*La troisième demande correspond à une demande **d'accompagnement, de soutien et de facilitation de l'activité pastorale traditionnelle** présente sur le site. Sans cet élément, une menace de déprise plus ou moins marquée pourrait apparaître et s'amplifier année après année, conduisant à l'abandon des quartiers de pâturage les plus difficiles et la modification inexorable des équilibres actuels, des milieux et des paysages. »*

A la lecture de ce texte, il apparaît que les fiches actions qui paraissent les moins claires, ont cherché à répondre au second objectif. Nous comprenons alors que le but de ces fiches actions était d'entreprendre un travail avec les acteurs de chaque type d'activités présent sur le site pour voir si leur pratique l'impacte et si oui comment l'améliorer. Le tableau ci-dessous retrace les différentes activités et notre avis pour chacun :

Activité	Avis
Pastorale	Déjà un travail au quotidien, notamment du Gip-CRPGE, du CBN-PMP et du PNP avec les éleveurs
Forestière	Aucune opération de coupe, d'entretien ou d'aménagement n'est possible (plan ONF 2005-2019)
Hydroélectricité	Partenariat déjà en cours entre gestionnaire et PNP sur les précautions à prendre, notamment lors des héliportages
Pêche	Gérée par l'APPMA, suivi peu évident mais échanges réguliers possibles lors des Copils
Chasse	Gérée par les associations de chasse qui sont membres du Copil, donc des échanges réguliers sont possibles
Randonnée estivale et hivernale	Fréquentation raisonnable mais d'après de simples observations, pas de comptage de fait
Vol libre	Site très peu utilisé

Tableau 1 - Activités sur le site et Mesures "F" du Docob

Dans ce contexte, est-il pertinent de maintenir ce type de mesure ? <sup>1</sup> En ce qui concerne les 2 autres objectifs, ils sont remplis notamment le soutien à l'activité pastorale, les mesures proposées étant en adéquation avec les besoins, les actions se mettent en place. Il reste à renforcer le suivi pastoral sur certains secteurs. En ce qui concerne l'information sur le patrimoine naturelle du site auprès des locaux, des choses ont été faites, sorties terrain, éléments dans les LIS et les deux panneaux d'information, mais les initiatives doivent se poursuivre et se renforcer.

Après l'étude du plan d'actions, le point sur les coûts de cette animation a montré que d'une manière générale, les budgets ont été inférieurs aux prévisions indiquées dans le Docob. Peu de types de financements sont mobilisés et l'animation représente environ la moitié des dépenses publiques mobilisées pour ce site Natura 2000.

Le tableau Afom suivant montre de manière synthétique les différents atouts et points de vigilance de l'animation du site :

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Structure animatrice aussi gestionnaire des estives</b></li> <li>• <b>Un réseau d'acteurs dynamique</b></li> <li>• <b>La co-animation commune/PNP</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peu de diversité dans les demandes de financement</li> <li>• Manque de clarté de certaines fiches actions</li> <li>• Le suivi des espèces</li> <li>• 1 logiciel de suivi de l'animation peu évident</li> <li>• La pérennité de l'emploi d'animateur Natura 2000</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Une demande d'information plus importante des acteurs locaux, notamment sur le rôle du Natura et sur le patrimoine naturel local</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Laisser un manque d'information sur Natura 2000 auprès des locaux, donner une mauvaise image du site</li> </ul>

*Après les apports en matière de connaissance, cette deuxième partie a permis de faire le bilan de l'animation du site du Gabizos. Une dernière partie complète ce bilan par le regard des acteurs du site sur cette première période d'animation.*

<sup>1</sup> cf. propositions dans la conclusion générale

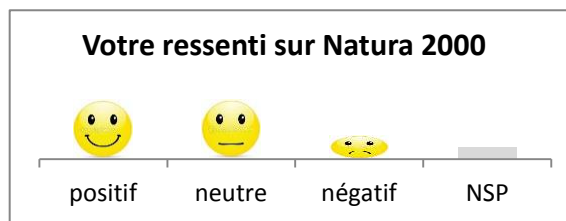
## PARTIE III : APPROPRIATION ET VIE DU SITE

Nous avons voulu, avec cette dernière partie, retracer l'avis des acteurs du site sur cette période d'animation 2008-2013. Nous nous sommes ainsi demandé si le site existe pour les habitants de la commune et quel est le regard des acteurs directs du site, notamment les membres du Copil. Nous concluons en retraçant les facteurs d'influence pour le site.

### ✓ Le site existe-t-il au regard des gens

Nous avons interrogé les habitants du territoire communal afin de recueillir leurs impressions sur le site Natura 2000. Nous avons procédé par enquête par questionnaire que nous avons joint au bulletin municipal de juin 2013. Comme nous pouvions nous y attendre, il y a eu très peu de retours. Ceci est sans doute déjà significatif de l'intérêt des habitants pour Natura 2000.

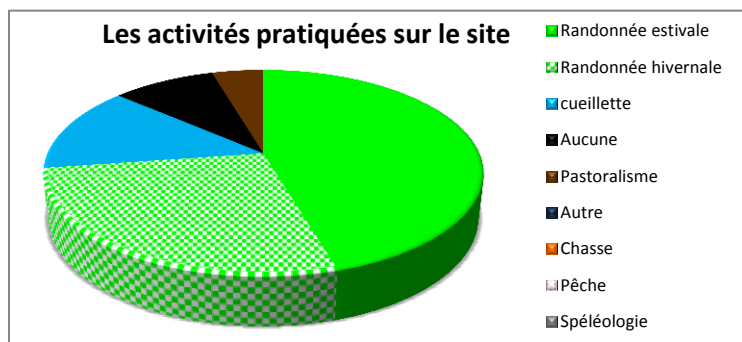
Néanmoins, sur la douzaine de retours que nous avons reçus (sur 550 envois<sup>1</sup>), il ressort que la moitié des répondants habite la commune depuis plus de 10 ans, que près des 2/3 connaissent la démarche Natura 2000 et le tiers restant « vaguement, pas vraiment ». Aucune personne n'a ainsi répondu qu'elle ne connaissait pas du tout la démarche. En revanche, lorsque qu'on leur demande quel est le nom du site, même si 70 % disent le connaître, seulement 1 personne peut le citer correctement. Il faut noter tout de même que 7 personnes l'on partiellement cité (juste « Gabizos »). Il est également encourageant de constater que près de 83% ont un ressenti positif ou neutre sur la démarche.



Près de la moitié des répondants dit connaître un autre site Natura 2000 : le Cabalirros est cité 6 fois (dont 1 fois sous l'intitulé « Cauterets »), le Pibeste 1 fois et celui de Gavarnie 1 fois. Ceci révèle une connaissance légère mais existante de Natura 2000 dans le Val d'Azun et les vallées environnantes.

C'est à travers le bulletin municipal que la plupart ont eu connaissance du site (38%) mais aussi par bouche à oreille (31 %). Internet a renseigné une personne, ainsi que le PNP. Les autres moyens de connaissance du site cités sont « dans le cadre du travail ».

Nous avons ensuite voulu rentrer plus dans le détail des connaissances sur le site. Près des 2/3 disent connaître qui a en charge ce site mais seulement 3 personnes ont cité la commune d'Arrens-Marsous. Le PNP, le ministère du développement durable et l'animatrice Natura 2000 actuelle ont été cités

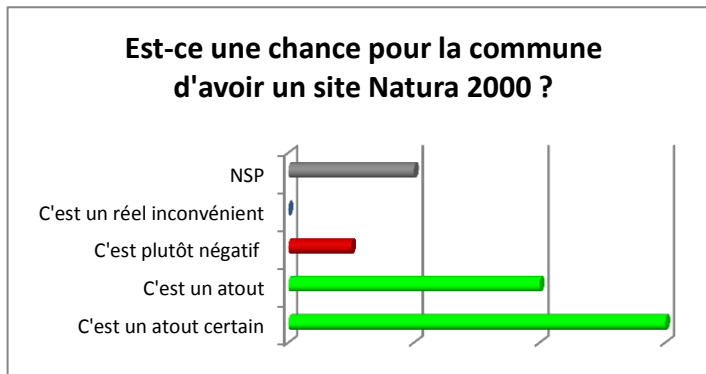


Nous avons souhaité connaître leur pratique du site. Pour les personnes interrogées, le principal intérêt de fréquenter ce site est le paysage (85%). La faune et la flore en est le deuxième (pour 46%) et un lieu pour faire du sport (pour 38%). D'ailleurs, 77% disent pratiquer la randonnée estivale sur le site et 46% en hiver.

En ce qui concerne les enjeux prioritaires de cet espace de montagne, pour les répondants, ils se retrouvent majoritairement autour de la protection de l'environnement -faune, flore- pour 70% d'entre eux. 3 personnes indiquent que tous les enjeux sont prioritaires (protection de l'environnement, préservation des habitats pour le maintien d'activité et d'usage et le développement économique local). Pour 1 personne, aucun de ces enjeux n'est prioritaire, mais elle ne propose pas d'alternative.

<sup>1</sup> 13 retours, soit près de 2.5% des envois. Le questionnaire envoyé est en annexe.

Ensuite, pour vérifier les a priori d'interdits sur le site, nous avons demandé aux habitants si à leur avis des activités économiques ou de loisirs sont interdites sur le site : pour près du 1/3 la réponse est oui. Nous leur avons demandé de préciser ces interdits, il a alors été mentionné : « les travaux », « tout », « tout est interdit sauf demande préalable à la mairie », « tout sauf pastoralisme, randonnée et escalade ». Il faut noter que plus de la moitié n'a pas souhaité répondre à la question et qu'une seule personne a mentionné le « non ».



Il apparaît ainsi que les personnes ayant participé à cette enquête avaient au moins une connaissance, même partielle, de Natura 2000. Le ressenti global est positif puisque les 2/3 souhaiteraient participer à la vie du site (même si la moitié de ceux-ci avoue ne pas avoir le temps). Certains ont laissé leur contact afin d'être informé des actualités du site. Une personne a proposé de faire un

Nous avons souhaité aussi avoir leur opinion sur la mesure la plus efficace en matière de protection de l'environnement : c'est l'information et la sensibilisation qui arrive en première position (cité dans 77 % des cas), et la concertation en suivant (54% des cas). La réglementation a été mentionnée par 23% des répondants et il a été proposé en plus « l'éducation ».

Enfin, nous leur avons demandé si le site Natura 2000 était une chance pour la commune : pour 77% c'est un atout (près de la moitié pense même que c'est un atout certain). Un avis c'est révélé négatif mais aucun comme un réel inconvénient.

suivi de la qualité des eaux (relevés et analyses). D'autres se demandent ce qu'ils peuvent faire à titre individuel et une personne incite à la réalisation d'un vrai plan éducatif et d'intervention auprès des écoles. Nous pouvons donc en conclure que la majorité des répondants de ce questionnaire se montrent intéressés par le site.

### ✓ Le regard des acteurs du site

Nous voulions compléter le regard des locaux avec l'avis des acteurs « réguliers » du site. Nous avons tout d'abord interrogé par quelques questions<sup>1</sup> les personnes présentes lors de l'élaboration du Docob. Nous avons eu très peu de retours et aucune sollicitation pour un entretien plus personnalisé. Les 2 retours montrent néanmoins que leur image du site c'est améliorée avec le temps. Ils déclarent en effet qu'ils en avaient une image négative au départ et que ce n'est plus le cas aujourd'hui. En ce qui concerne la méthodologie, ils pensent que celle instaurée lors de l'élaboration du Docob était bonne et que la façon de gérer le site aujourd'hui l'est également. Ils se déclarent toujours intéressés par le site Natura 2000, notamment pour être informé.

Nous avons alors demandé aux membres du Copil de bien vouloir répondre également à ces questions. Nous avons eu ainsi 2 entretiens complémentaires. A partir de ces 4 retours, nous pouvons constater que l'avis au départ sur Natura 2000 était négatif (3 sur 4) mais qu'il est devenu positif aujourd'hui pour 3 personnes sur 4 et un avis neutre. Avec le temps, les a priori négatifs sur Natura 2000 se sont ainsi dissipés pour ces acteurs. L'élaboration du Docob ressort comme un élément positif de la démarche Natura 2000 : l'animation pratiquée et l'accompagnement des services de l'Etat ont été mis en avant ainsi que l'apport du document en lui-même « apport de connaissances sur les richesses du site ». Les contraintes se sont avérées minimales, notamment par le fait que la décision revenant au territoire, « les compromis sont venus naturellement ». Autre effet positif mis en avant lors de ces entretiens c'est d'avoir placé « tous les acteurs du territoire autour de la table pour discuter ». Pour certains, « le travail réalisé en Hautes-Pyrénées a été exemplaire » et « les réunions participatives ont permis les échanges entre les gens ».

<sup>1</sup> Le questionnaire et l'ensemble des résultats des enquêtes sont disponibles en annexes.

En conclusion, le tableau des atouts/faiblesses suivant retrace les éléments important ressorti de l'interrogation des acteurs du site.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Une image qui s'améliore</b></li><li>• <b>Des acteurs locaux volontaires</b></li><li>• <b>Un soutien technique important</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Des <i>a priori</i> négatifs restent, liés sans doute à une mal connaissance en local : besoin de communiquer plus auprès des habitants ?</li></ul>

## CONCLUSIONS

Nous avons appuyé ce bilan intermédiaire sur trois approches : l'apport du site en termes de connaissance du territoire (richesses naturelles et réseau d'acteurs), un bilan de gestion (sur les aspects financier, fonctionnel et des réalisations) et l'avis des acteurs locaux sur le site.

En guise de conclusion, nous complétons ce bilan par l'étude des facteurs d'influence, internes et externes, le respect des enjeux fixés au départ et des propositions pour la suite à faire valider voire compléter par le Comité de pilotage.

### Les facteurs d'influence du site

Nous étudions pour terminer les éléments qui peuvent venir influencer l'animation du site, que ce soit des facteurs internes, comme les acteurs du site, ou externes comme la réglementation (exemple de l'évaluation des incidences qui a ravivé des *a priori* négatifs sur le site « il interdit des choses ! »).

Nous reprenons pour cela les éléments AFOM de chaque conclusion intermédiaire, que nous complétons d'éléments plus généraux.

Il n'y a pas de problématiques importantes ou de gros points de blocage qui pourraient entraver la poursuite de l'animation du site du Gabizos. Néanmoins, certains points peuvent être améliorés mais des opportunités sont présentes, sans doute source de moyens pour ces améliorations.

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<b>Facteurs d'influence internes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la connaissance naturaliste</li> <li>• Mobilisation d'acteurs différents autour de la réalisation du Docob</li> <li>• Présence d'un réseau d'acteurs actif</li> <li>• Structure animatrice aussi gestionnaire des estives</li> <li>• Un réseau d'acteurs dynamique</li> <li>• La co-animation commune/PNP</li> <li>• Une image qui s'améliore</li> <li>• Des acteurs locaux volontaires</li> <li>• Un soutien technique important</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le site véhicule parfois une mauvaise image (des <i>a priori</i> sur des interdits demeurent)</li> <li>• Le manque de connaissance du site auprès des locaux</li> <li>• Peu de diversité dans les demandes de financement</li> <li>• Manque de clarté de certaines fiches actions</li> <li>• Le suivi des espèces</li> <li>• 1 logiciel de suivi de l'animation peu évident</li> <li>• La pérennité de l'emploi d'animateur Natura 2000</li> <li>• Des <i>a priori</i> négatifs restent, liés sans doute à une mal connaissance en local : besoin de communiquer plus auprès des habitants ?</li> <li>• Le manque de participation de certains acteurs aux Copils</li> </ul>
<b>Facteurs d'influence externes</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des personnes sont intéressées par le site, pour des sorties terrain, des relevés dans leur domaine d'expertise...</li> <li>• La valorisation des richesses locales renforce la promotion du territoire</li> <li>• Une demande d'information plus importante des acteurs locaux, notamment sur le rôle du Natura et sur le patrimoine naturel local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ils restent toujours des détracteurs...</li> <li>• Laisser un manque d'information sur Natura 2000 auprès des locaux, donner une mauvaise image du site</li> <li>• Les changements de réglementation sont souvent mal perçus : un travail d'information important est à mener à chaque évolution majeure</li> </ul>

## Le respect des enjeux du site

Des enjeux écologiques et de gestion ont été établis dans le Document d'objectifs. Nous les rappelons ici de manière synthétique :



Ces enjeux sont à l'origine du plan d'actions. Ce dernier semble en adéquation avec ces enjeux qui ne sont en revanche que partiellement remplis car nous l'avons constaté, le plan d'actions n'est pas réalisé en totalité et même certains aspects ne sont pas encore traités, le suivi d'espèce notamment.

La cohérence entre les différentes orientations de conservation à long terme est respectée. En revanche, le Docob ne compte pas d'objectifs de développement durable, comme il est de coutume dans les Docob plus récents.

En ce qui concerne l'enjeu de l'animation du site, les moyens humains et financiers semblent adaptés au besoin. Bien entendu, des moyens supplémentaires, en

temps passé et en financements, permettraient d'avancer plus rapidement sur certains points (suivi d'espèces par exemple) ou d'approfondir certaines démarches (sensibilisation notamment).

## Les suites à donner

Enfin, nous souhaitons faire quelques propositions pour le devenir de ce Docob, en regroupant les principaux conseils ressortis de ce travail. Il ne s'agit que de quelques idées que le Comité de pilotage pourra valider ou non, modifier ou compléter.

### ✓ Propositions

Nous avons soulevé principalement un problème en matière de gestion du site et plus particulièrement vis-à-vis du Plan d'actions. En effet, tout d'abord, les 3 fiches actions du groupe « F », semblent peu claires et peuvent porter à confusion, comme nous l'avons vu dans la partie II « Etat du plan d'actions ». Ensuite, la fiche actions « Animation » regroupe beaucoup d'éléments. A partir de ce constat, voici quelques idées :

#### *Proposition 1 : pertinence de certaines mesures à réévaluer*

La pertinence des fiches actions « F » sont à réévaluer, surtout la F1 « Définir et mettre en œuvre une procédure d'information sur les éléments patrimoniaux » et la F2-C1 « Evaluer l'impact des signalétiques actuelles sur le comportement des randonneurs. ».

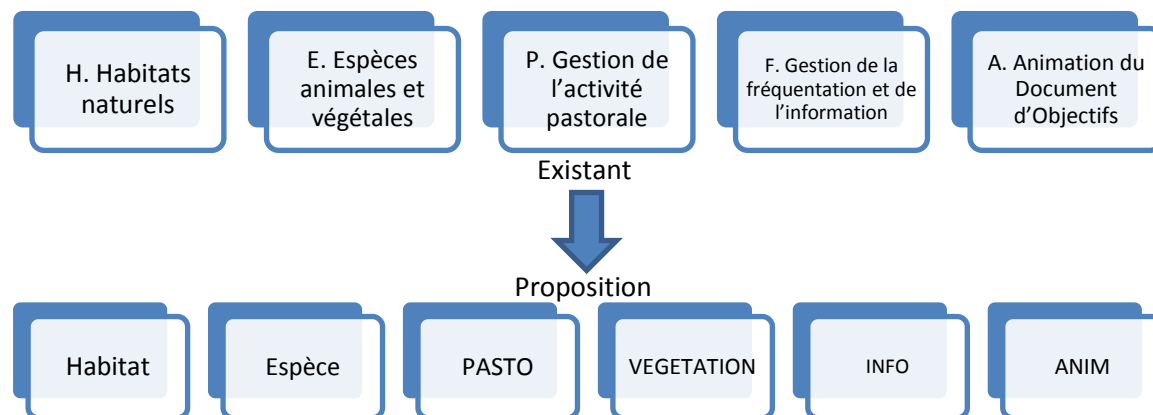
La fiche action E3 qui concerne l'inventaire de la faune aquatique pose également question face à l'échec de sa mise en place : faut-il l'annuler, réfléchir à un nouveau protocole ou réessayer tel quel ?

Si leur pertinence demeure, les fiches peuvent être reconstruite afin d'être plus claires. Si leur utilité est remise en cause, ces fiches actions pourront être enlevées du Docob.

Nous pouvons nous demander également si le maintien de la fiche P3 sur l'estive de Las Cures est pertinent alors que les actions prévues ne pourront pas y être réalisées.

## Proposition 2 : regrouper les fiches actions de façon plus parlante

Nous vous proposons de simplifier la présentation des mesures en les regroupant par grandes thématiques : INFO, Animation, PASTO, Habitat, Espèce et Végétation. C'est déjà le cas pour les habitats, les espèces et l'activité pastorale donc le travail de répartition doit se faire surtout entre l'Animation et la Gestion de la fréquentation et de l'information.



La clarification peut également intervenir au niveau des sous-mesures. C'est aussi l'occasion d'être plus précis dans les projets d'actions à mettre en œuvre et/ou plus complet.

Ainsi, l'idée est de faire **une nouvelle fiche « INFO »** avec les sous-mesures actuelles F2-G1 « Mise en cohérence de la communication destinée au grand public », F3-G2 « Créer une identité visuelle pour le site et pour la démarche » et A-CD2 « Informer et sensibiliser les acteurs du site ». Ces sous-mesures pourraient être intitulées autrement et intégrer les éléments indispensables de communication sur le site tels que la lettre d'information, le site Internet et les panneaux d'information.

Nous vous proposons également **d'inclure la sous-mesure F3-G1 « Information et mise en cohérence des messages »** dans l'animation est d'en changer l'intitulé car il s'agit surtout d'une veille vis-à-vis des projets dans et à proximité du site, dont les consultations pour les mesures d'incidence font parties.

Enfin, nous vous proposons **d'ajouter une fiche « Végétation »** qui regrouperait les suivis de végétation des estives et d'écobuage ou de débroussaillage. Pour l'instant, ces suivis sont indiqués dans chaque fiche action.



La nouvelle répartition des Mesures du plan d'action pourrait être celle-ci (les sous-mesures et leurs actions ne sont pas reprises ici) :

Fiche action	Code Mesure	Mesure	Code ancienne mesure
<b>HABITAT</b>	ZH	Conservation et suivi des habitats humides du secteur de Pourgue	H1
<b>ESPECE</b>	ASTER	Connaitre, suivre et gérer la station d'Aster des Pyrénées du Vallon du Tacher	E1
	EUPROCTE	Accroître la connaissance sur l'Euprocte des Pyrénées sur le site	E2
	FAUNE AQUA	Définition et mise en œuvre d'un protocole commun d'inventaire des espèces aquatiques	E3
	INVERTEBRE MOUSSE	Mieux connaitre le groupe des invertébrés Mieux connaitre le groupe des bryophytes	E4-C1 E4-C2
<b>PASTO</b>	Pouey Laun	Redynamiser l'activité pastorale sur l'estive de Pouey Laun	P1
	BA	Rééquilibrage du pâturage sur l'estive de Bouleste-Ausseilla	P2
	BDLC	Faciliter l'utilisation pastorale de l'estive de Boey Debat-Las Cures	P3
	POURGUE	Assurer un pâturage à long terme sur l'estive de Pourgue	P4
	BARBAT	Lutter contre l'embroussaillage de Barbat	P5-G1
	SERVICE	Développer une politique de services aux éleveurs afin d'améliorer leurs conditions de travail en estive	P6
<b>VEGETATION</b>	VEGE-Estive	Protocole de suivi de la végétation des estives	P1-S1 / P2-S1 / P3-S1 / P4-S1
	VEGE- Débroussaillage	Evaluation des bénéfices associés aux opérations de débroussaillage	P1-G3 / P2-G3 / P5-S1
	VEGE-Ecobuage	Evaluation des bénéfices associés aux opérations d'écobuage	P2-G3 / P5-S1
<b>INFO</b>	INFO-Usagers	LIS Panneaux Autres COM	A-CD2 / F1 F1-G2 / F2-G1 / F3-G2
		INFO- VdesG	Site internet Expo Natura 2000
	SENSI	Opérations de sensibilisation (réunions, sorties terrain...)	A-CD2
<b>ANIM</b>	COFIL	Préparer, animer et rendre compte des réunions du Copil	A-CD1 / F1-G1
	CONTRAT	Appui technique des projets et financements	A-CT
	SUIVI	Suivre la mise en œuvre des actions du Docob	A-S
	EVA-incidence	Répondre aux consultations sur les évaluations d'incidence et Veiller aux projets environnants	F3-G1
	EVADOCOB	Etablir un bilan général du Docob	A-CD3

Les sous-mesures pourraient s'intituler pour l'Aster par exemple Aster1 (au lieu de E1-C1), Aster2... Nous espérons ainsi apporter plus de clarté pour ces fiches actions qui permettra sans doute de mieux communiquer sur le plan d'actions.

Tableau 2 - Nouvelle organisation des Fiches actions<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Pour comparaison, les intitulés actuels sont rappelés en annexe

## ✓ Décisions du Copil

Les membres du Copil valide ou invalide les propositions de ce bilan :

Propositions		DECISION
<b>Pertinence de FA à réévaluer</b>	F1- Procédure information sur éléments patrimoniaux	à conserver <input checked="" type="checkbox"/> à enlever <input type="checkbox"/>
	F2-C1 - Fréquentation randonneurs et signalétique	à conserver <input type="checkbox"/> à enlever <input checked="" type="checkbox"/>
	E3 – Inventaire faune aquatique	à conserver <input checked="" type="checkbox"/> à enlever <input type="checkbox"/>
	P3 – Estive de Las Cures	à conserver <input type="checkbox"/> à enlever <input checked="" type="checkbox"/>
<b>Réorganisation des fiches actions</b>		OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

Les membres du COPIL prévoient la poursuite en l'état du Docob ?

OUI  NON

Les membres du COPIL prévoient l'ajout ou la suppression de fiches actions ?

OUI  NON

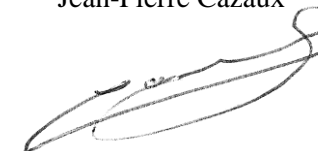
Les membres du COPIL prévoient la révision générale du Docob ?

OUI  NON

---

Lu et Approuvé au Comité de pilotage du 2 juin 2014, qui a eu lieu à la mairie d'Arrens-Marsous

Le Président du Copil,  
Jean-Pierre Cazaux



## GLOSSAIRE

---

323A / 323C	Mesures de financement des actions Natura 2000	FEP	Fonds européen pour la pêche
AFOM	Atout Faiblesse Opportunité Menace	FSE	Fond social européen
ARS-DT65	Agence Régionale de la Santé Délégation Territoriale des Hautes-Pyrénées	GIP-	Groupe d'intérêt public - Centre de ressources sur le
ASP		CRPGE	pastoralisme et la gestion de l'espace
	Agence de Services et de Paiement	LIFE+	Programme européen qui finance des projets de développement et de mise en œuvre de la politique et du droit en matière d'environnement
CAD	Contrat d'Agriculture Durable (ancien outil PAC)	LIS	Lettre Infosite
CBN-PMP	Conservatoire botanique national de Pyrénées Midi-Pyrénées	MAET	Mesure Agro-environnementale territorialisée
CCVA	Communauté de communes du Val d'Azun	MAP	ancienne mesure agro-environnementale
COFIL	Comité de Pilotage	MEDDTL	Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement
CTE	Contrat Territorial d'Exploitation (ancien outil PAC)	OLAE	Opérations locales agroenvironnementale (ancienne mesure)
DOCOB	Document d'objectifs	ONF	Office national des forêts
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	PC7	Programme européen « Technologie et innovation »
FA	Fiche action	PDRH	Programme de Développement Rural Hexagonal
FEADER	Fonds européen agricole pour le développement rural	PNA	Plan national d'actions
FEDER	Fonds européen de développement économique et régional		
PNP	Parc national des Pyrénées		
SAGE	Schéma d'aménagement et de gestion des eaux		
SDAGE	Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux		
SIC	Site d'intérêt communautaire		
SIG	Système d'information géographique		
SUDOCO	Logiciel de suivi du Docob		
ZPS	Zones de protection spéciale		
ZSC	zone spéciale de conservation		

## LES ANNEXES

---

Annexe I – Grille des indicateurs de suivi

Annexe II – Questionnaire envoyé aux habitants

Annexe III – Questionnaire envoyé aux acteurs présents lors de l'élaboration du Docob

*NB : Ces 3 premières annexes sont disponibles au format numérique sur le site Natura 2000 de la Vallée des Gaves, rubrique « Gabizos » puis « Documentation »*

Annexe IV – Le plan d'actions actuel

## Annexe IV - Le plan d'actions actuel

### H. Habitats naturels

- H1 – Conservation et suivi des habitats humides du secteur de Pourgue
  - G-MH1\_G1 Choix d'un dispositif expérimental de gestion des bas-marais
  - G-MH1\_G2 Gestion conservatoire des bas-marais de Pourgue
  - G-MH1\_S1 Suivi des opérations de gestion des bas-marais

### E. Espèces animales et végétales

- E1 – Connaître, suivre et gérer la station d'Aster des Pyrénées du Vallon du Tachet
  - G-ME1\_C1 Caractérisation de la population et de son habitat
  - G-ME1\_C2 Caractérisation des facteurs influençant la pérennité de la station
  - G-ME1\_G1 Gestion conservatoire de la station d'Aster des Pyrénées
  - G-ME1\_S1 Suivi de la dynamique de la végétation
  - G-ME1\_S2 Définition et mise en œuvre d'un suivi de la population
- E2 – Accroître la connaissance sur l'Euprocte des Pyrénées sur le site
  - G-ME2\_C1 Définition et mise en œuvre d'un protocole d'inventaire des populations d'Euprocte
  - G-ME2\_C2 Caractérisation de l'impact de l'alevinage sur les populations d'Euprocte
  - G-ME2\_C3 Caractérisation de l'impact du bétail sur les populations d'Euprocte
  - G-ME2\_C4 Caractérisation de l'impact des captages sur les populations d'Euprocte
  - G-ME2\_G1 Gestion des populations d'Euprocte des Pyrénées
  - G-ME2\_S1 Veille écologique
  - G-ME2\_C1 Définition et mise en œuvre d'un protocole d'inventaire des populations d'Euprocte
  - G-ME2\_C2 Caractérisation de l'impact de l'alevinage sur les populations d'Euprocte
  - G-ME2\_C3 Caractérisation de l'impact du bétail sur les populations d'Euprocte
  - G-ME2\_C4 Caractérisation de l'impact des captages sur les populations d'Euprocte
  - G-ME2\_G1 Gestion des populations d'Euprocte des Pyrénées
  - G-ME2\_S1 Veille écologique

- E3 – Mutualiser les compétences pour optimiser l'inventaire de la faune aquatique

- G-ME3\_C1 Définition et mise en œuvre d'un protocole commun d'inventaire des espèces aquatiques
- G-ME3\_C2 Formation, sensibilisation, communication, information

- E4 – Initier et compléter les inventaires et les suivis des groupes les moins bien connus

- G-ME4\_C1 Mieux connaître le groupe des invertébrés
- G-ME4\_C2 Mieux connaître le groupe des bryophytes (les mousses au sens large)

### P. Gestion de l'activité pastorale

- P1 – Redynamiser l'activité pastorale sur l'estive de Pouey Laun
  - G-MP1\_G1 Faciliter et renforcer l'utilisation pastorale actuelle
  - G-MP1\_G2 Restaurer une activité en partie basse de l'estive (Pla d'Artigou - Peyralagor)
  - G-MP1\_G3 Contrôler l'avancée des ligneux au Pla d'Artigou
  - G-MP1\_S1 Evaluation des bénéfices associés aux opérations de gestion
- P2 – Rééquilibrage du pâturage sur l'estive de Bouleste–Ausseilla
  - G-MP2\_G1 Conforter l'utilisation pastorale actuelle
  - G-MP2\_G2 Renforcer le niveau d'équipement sur les quartiers éloignés
  - G-MP2\_G3 Contrôler la dynamique de végétation
  - G-MP2\_G4 Maîtriser la répartition de la charge pastorale
  - G-MP2\_G5 Faciliter l'interface pastoralisme/randonneurs
  - G-MP2\_S1 Evaluation des bénéfices associés aux opérations de gestion
- P3 – Faciliter l'utilisation pastorale de l'estive de Boey Debat - Las Cures
  - G-MP3\_G1 Faciliter et adapter l'utilisation pastorale actuelle
  - G-MP3\_G2 Equilibrer la charge pastorale
  - G-MP3\_S1 Evaluation des bénéfices associés aux modes de gestion
- P4 – Assurer un pâturage à long terme sur l'estive de Pourgue
  - G-MP4\_G1 Conforter l'utilisation pastorale actuelle

- G-MP4\_G2 Maintenir ou renforcer l'activité sur les secteurs excentrés
- G-MP4\_G3 Maîtriser la répartition de la charge pastorale
- G-MP4\_G4 Evaluation des bénéfices associés aux opérations de gestion
- P5 – Lutter contre l'embroussaillage du quartier de Barbat
  - G-MP5\_G1 Freiner l'extension des Genévriers
  - G-MP5\_S1 Evaluation des bénéfices associés aux opérations de gestion
- P6 – Développer une politique de services aux éleveurs afin d'améliorer leurs conditions de travail en estive
  - G-MP6\_G1 Hélicoptages de sel et de matériel
  - G-MP6\_G2 Gardiennage
- F. Gestion de la fréquentation et de l'information
  - F1 – Définir et mettre en œuvre une procédure d'information sur les éléments patrimoniaux
    - G-MF1\_G1 Définition d'une déontologie sur la circulation de l'information patrimoniale
    - G-MF1\_G2 Partager l'inventaire, le diagnostic, la connaissance des pratiques
  - F2 – Mettre en cohérence les signalétiques
    - G-MF2\_C1 Evaluer l'impact des signalétiques actuelles sur le comportement des randonneurs

- G-MF2\_G1 Mise en cohérence de la communication destinée au grand public
- F3 – Mettre en place une communication en cohérence avec les projets environnants
  - G-MF3\_G1 Information et mise en cohérence des messages
  - G-MF3\_G2 Créer une identité visuelle pour le site et pour la démarche

#### A. Animation du Document d'Objectifs

##### A – Animation du Document d'Objectifs

- G-MA\_CD1 Préparer, animer et rendre compte des réunions du comité de suivi
- G-MA\_CD2 Informer et sensibiliser les acteurs du site
- G-MA\_CD3 Etablir un bilan général de l'application du Docob
- G-MA\_CT1 Recenser et contacter les contractants et les financeurs potentiels des actions du Docob
- G-MA\_CT2 Fournir une assistance technique à l'élaboration des projets et au montage des dossiers
- G-MA\_S1 Suivre la mise en œuvre des actions non contractuelles
- G-MA\_S2 Suivre la mise en œuvre des engagements contractualisés (Natura 2000)
- G-MA\_S3 Mise en place et contrôle des indicateurs de suivi



*Site Natura 2000 Gabizos, Vallée d'Arrens*

*Bilan Docob 2008-2013*

*Juin 2014*